

# Crises financières et évolution de la réglementation bancaire

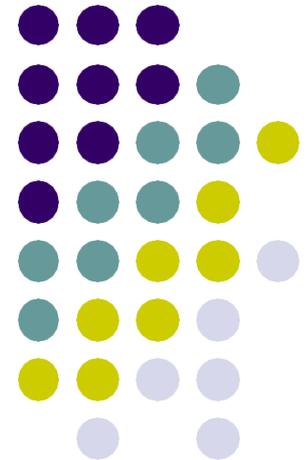
**Yannick Lucotte**

[ylucotte@gmail.com](mailto:ylucotte@gmail.com)

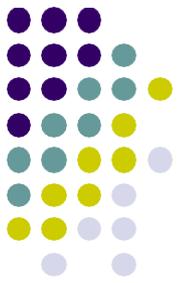
*Laboratoire d'Economie d'Orléans (LEO)*

*Université d'Orléans*

*14 décembre 2021*

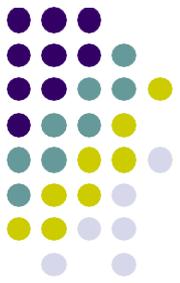


# Crise des subprimes: origines

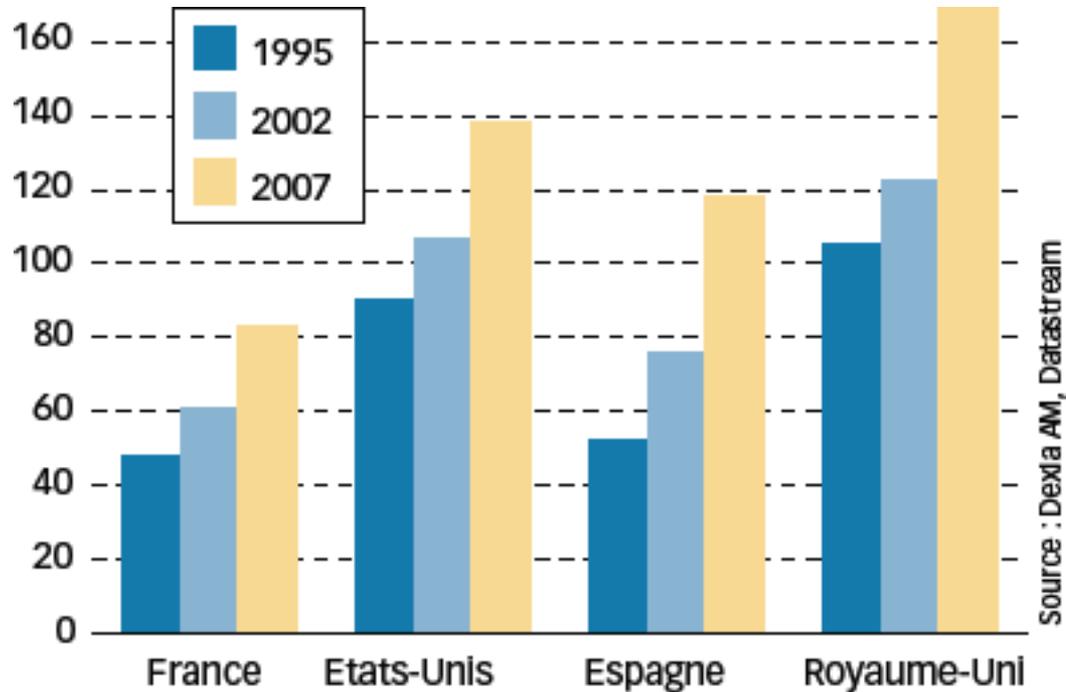


- Origine de la crise: **bulle immobilière + bulle du crédit**
  - la hausse du prix de l'immobilier favorise le crédit, ce qui stimule la demande de logement et nourrit la hausse des prix sur le marché de l'immobilier
- Hausse des niveaux d'endettement des ménages favorisée notamment par des **taux d'intérêt à long terme historiquement bas**
  - question également des niveaux de salaire: salaires trop faibles? (hypothèse avancée par certains économistes)
- Le boom immobilier n'était pas vu d'un mauvais œil car il permettait dans de nombreux pays de soutenir la croissance économique
  - ex de l'Espagne: secteur de la construction représentait 13% de l'emploi total en 2007

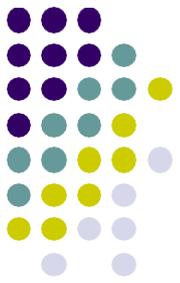
# Crise des subprimes: origines



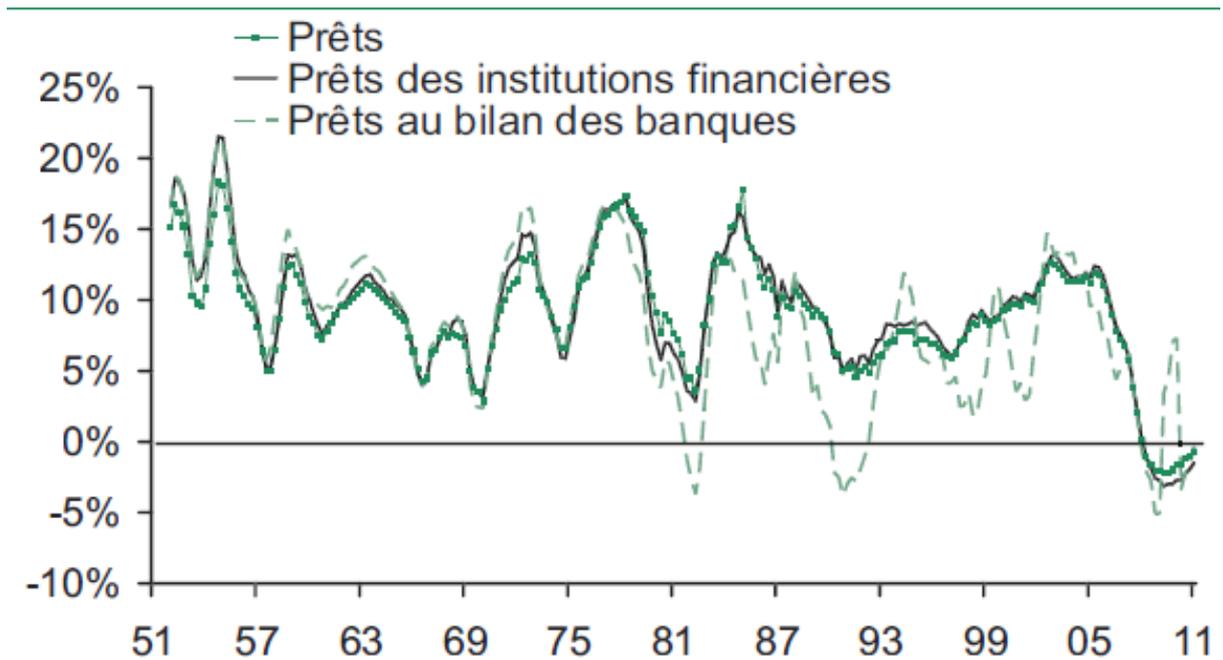
Evolution de la dette des ménages entre 1995 et 2007  
(en % du revenu disponible net)



# Crise des subprimes: origines

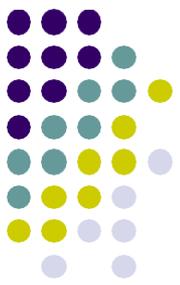


Evolution des prêts aux ménages américains, en glissement annuel



Graphique 7

Sources : Réserve fédérale, BNP Paribas

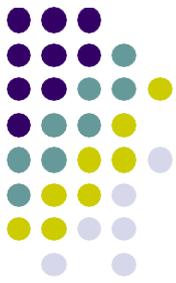


## Crise des subprimes: origines

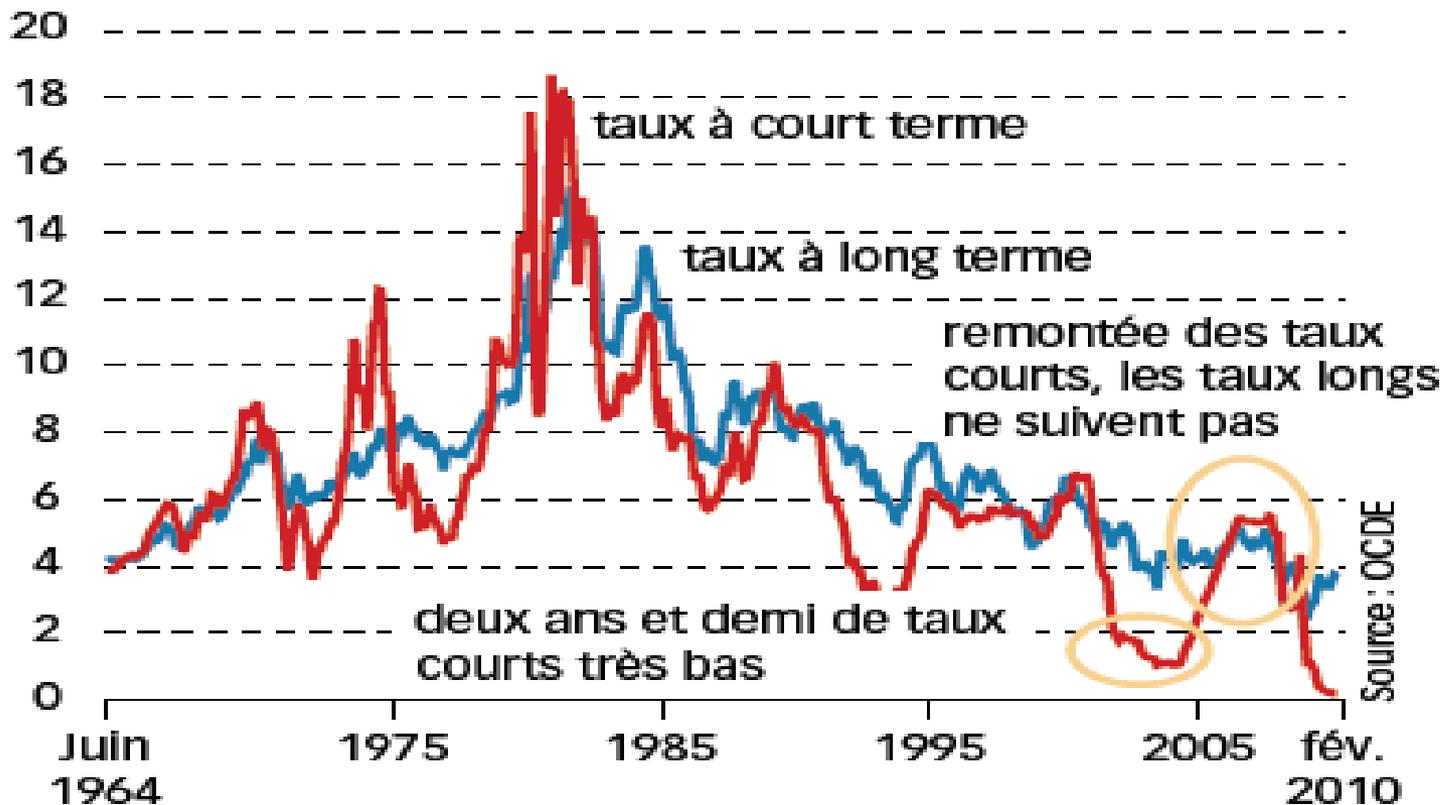
Le boom des prix sur le marché immobilier a également permis de soutenir la croissance via une hausse de la consommation des ménages → 2 raisons:

- **Effet de richesse** (Modigliani): le patrimoine des ménages s'accroissant, ceux-ci vont se sentir + riches et donc diminuer leur épargne au profit de la consommation
  - **Nouveaux crédits**: banques anglo-saxonnes ont accordé de nouveaux crédits aux ménages propriétaires, la valeur de leurs collatéraux (biens immobiliers) augmentant
- **culture du crédit différente**: crédits accordés en fonction des garanties et non de la solvabilité des ménages
- Pourquoi les taux longs étaient-ils si bas? 2 raisons:
    1. Taux directeur de la FED abaissé suite crise NTIC et 11 septembre
    2. Abondance de l'épargne mondiale (Chine, pays sud-est asiatique, producteurs de pétrole) → «**conundrum**» des taux longs (Alan<sup>8</sup> Greenspan)

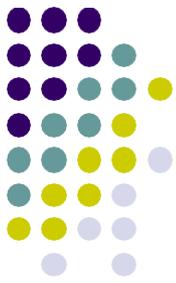
# Crise des subprimes: origines



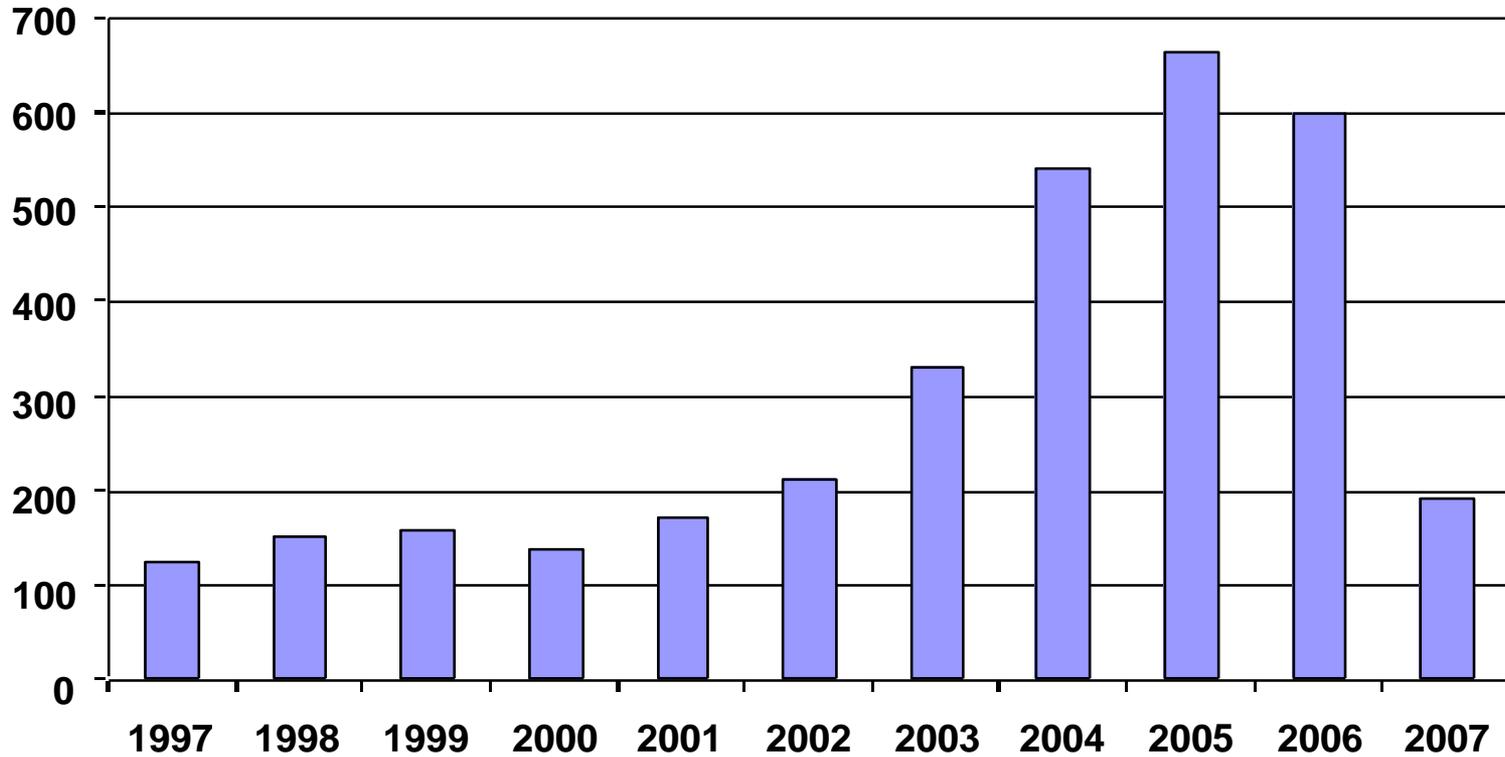
Taux courts et taux longs au USA de juin 1964 à février 2010



# Crise des subprimes: origines

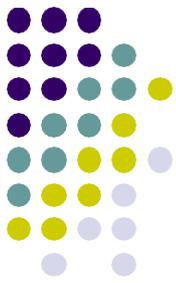


Emissions de crédits immobiliers subprimes aux USA (en milliards de \$)



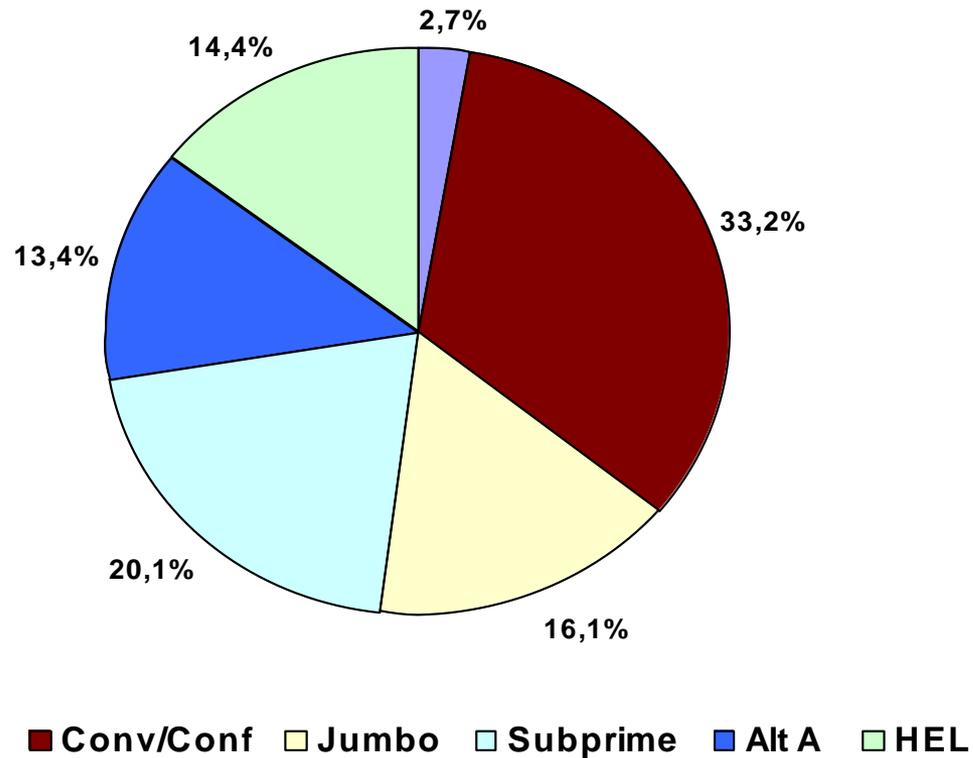
Source: Inside Mortgage Finance

# Crise des subprimes: origines



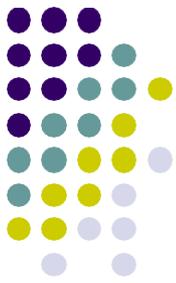
Part des émissions de crédits subprimes dans le total des émissions de prêt immobiliers

Année 2006

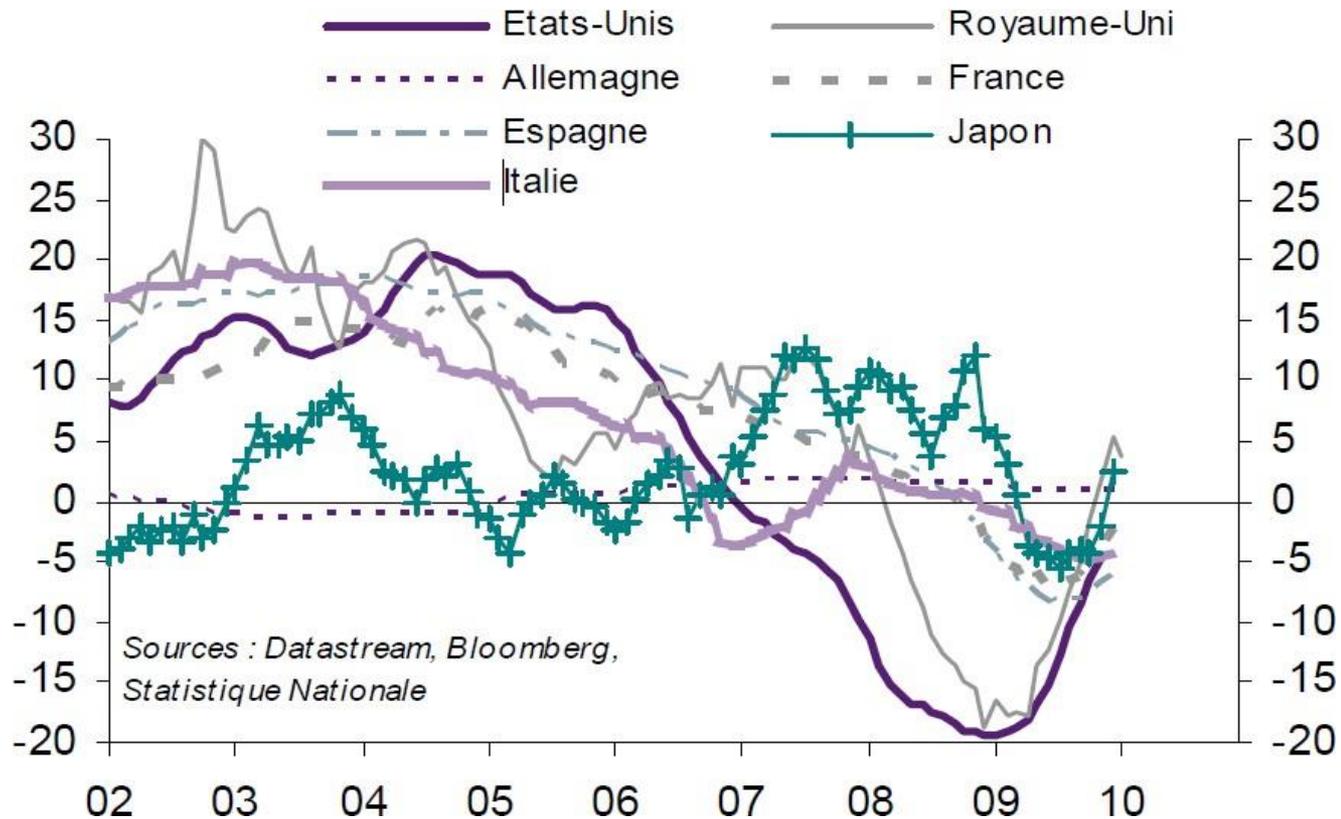


Source: Inside Mortgage Finance

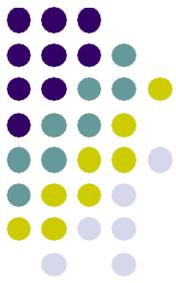
# Crise des subprimes: origines



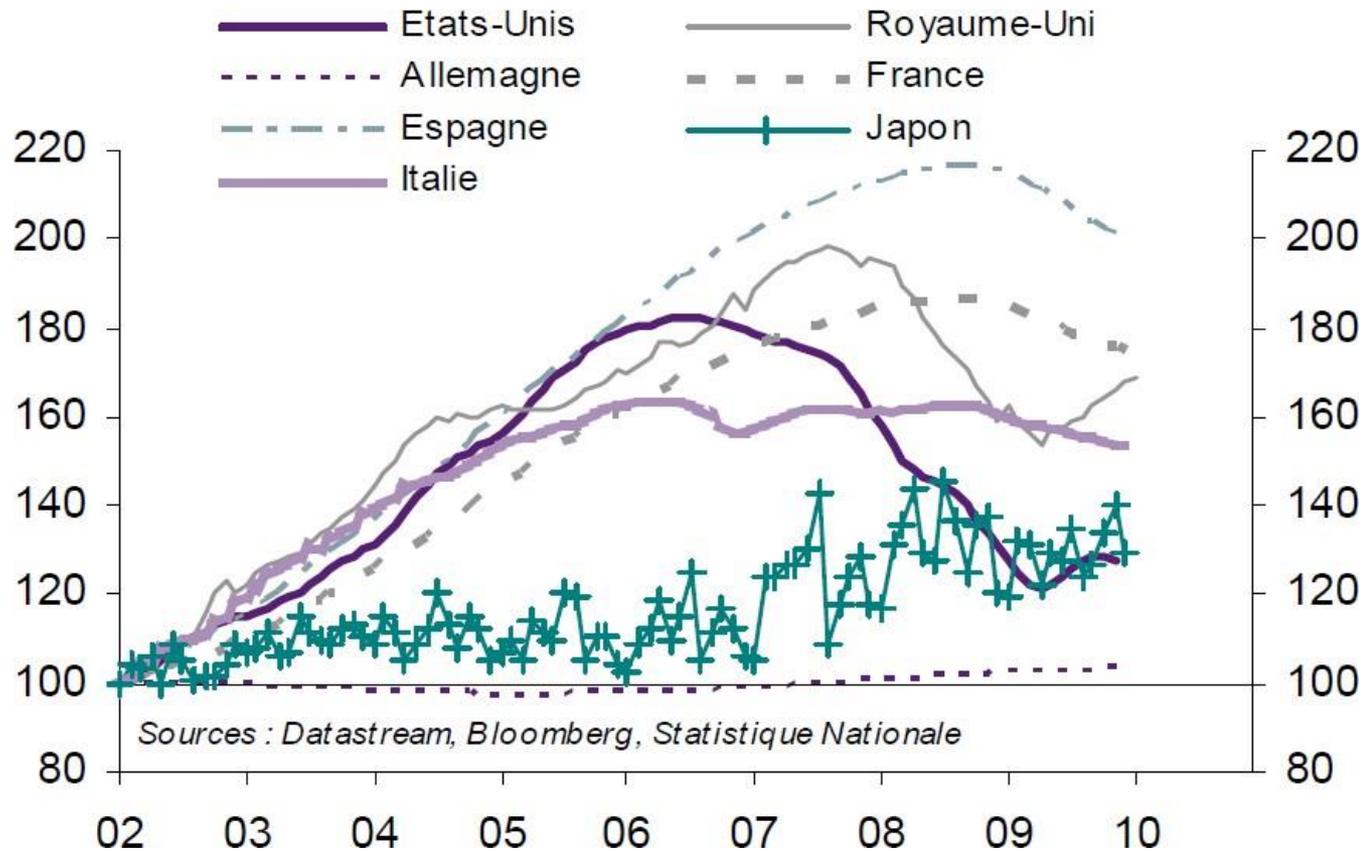
Taux de croissance annuelle des prix de l'immobilier au sein de 7 pays de l'OCDE



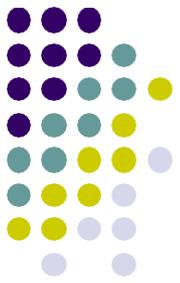
# Crise des subprimes: origines



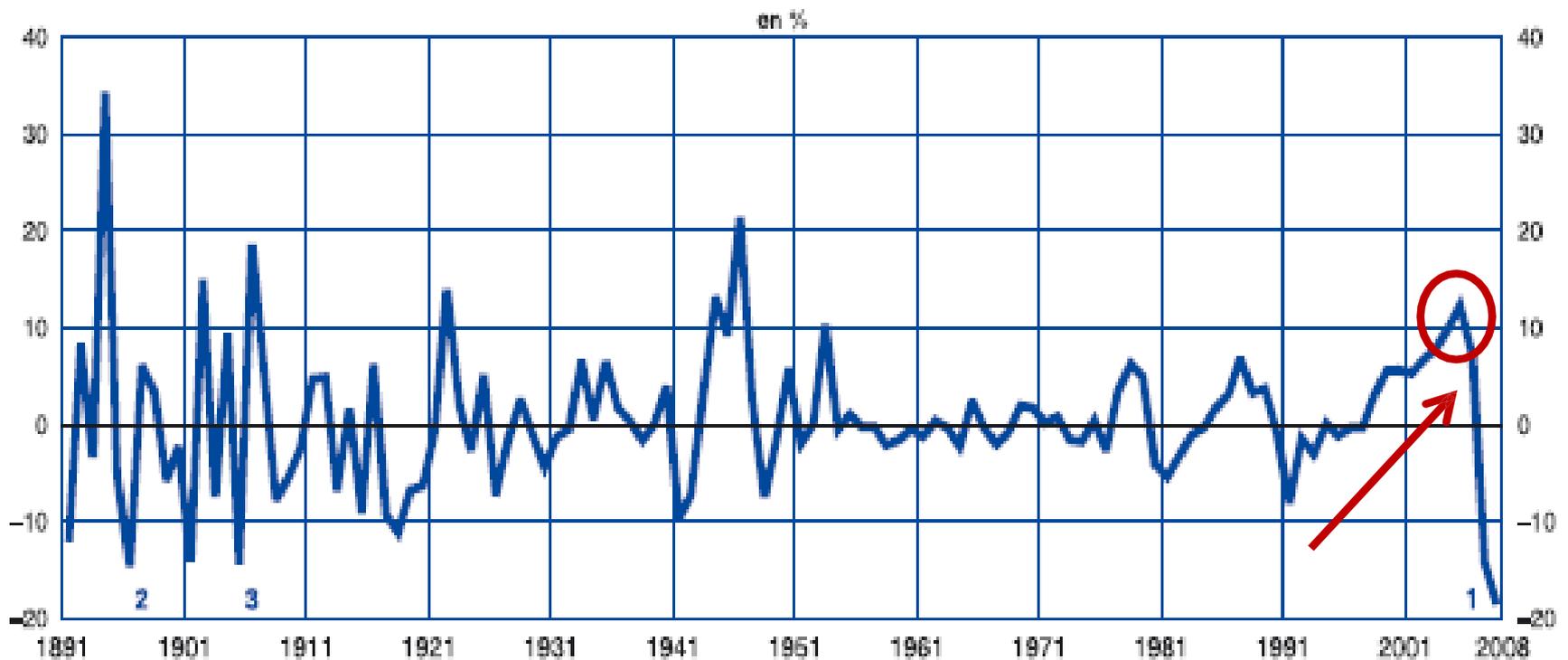
Prix de l'immobilier au sein de 7 pays de l'OCDE (base 100 au T1/2002)



# Crise des subprimes: origines



Taux de croissance annuelle des prix de l'immobilier aux USA de 1891 à 2008

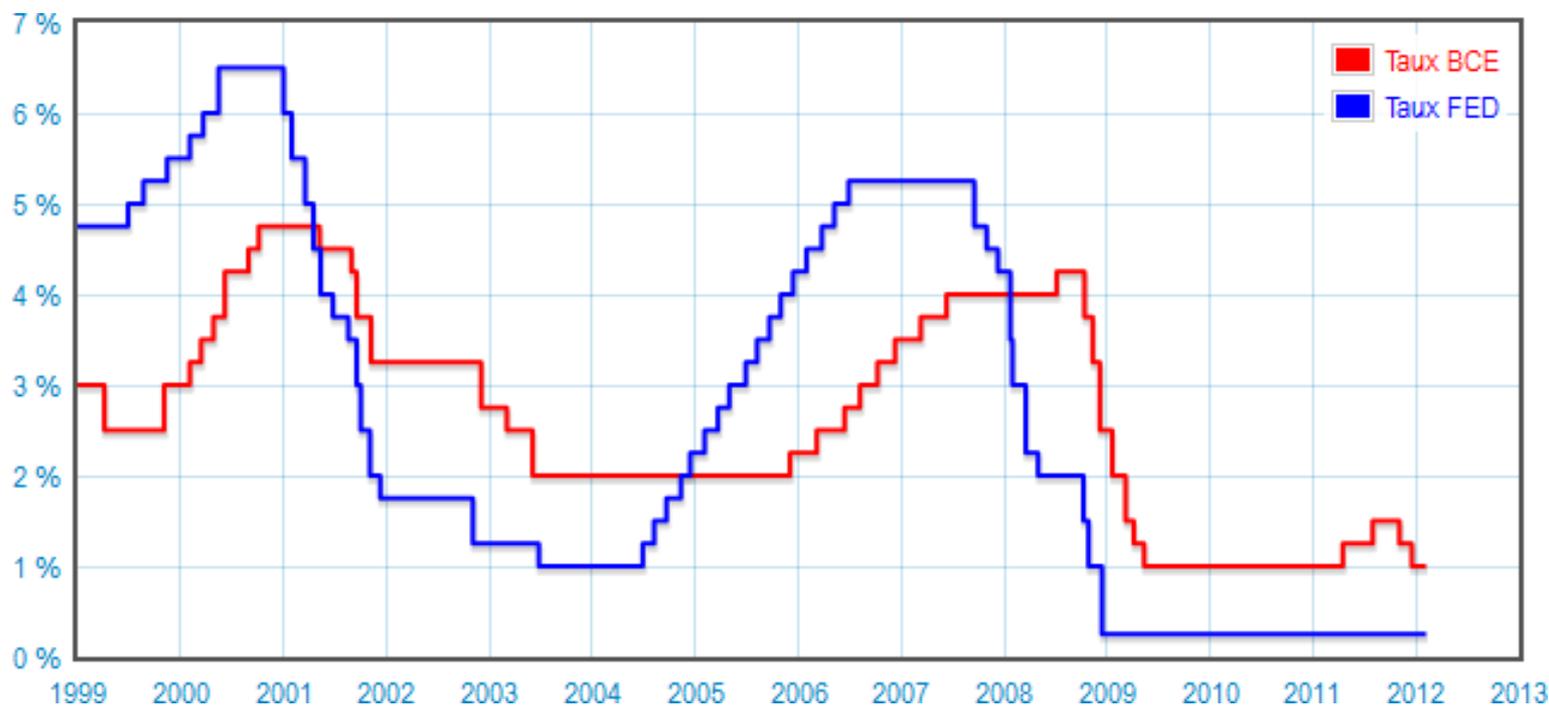


Lecture : le dernier point correspond à l'année 2008. Les trois principales baisses depuis 1891 sont signalées sur le graphique.  
Source : DataInsight et R. Shiller (2000) (Cet indice est disponible sur la page de Robert Shiller : <http://www.econ.yale.edu/~shiller/data.htm>)

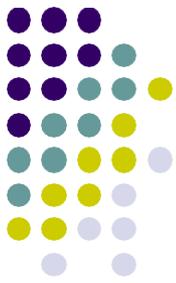
# Crise des subprimes: déclenchement



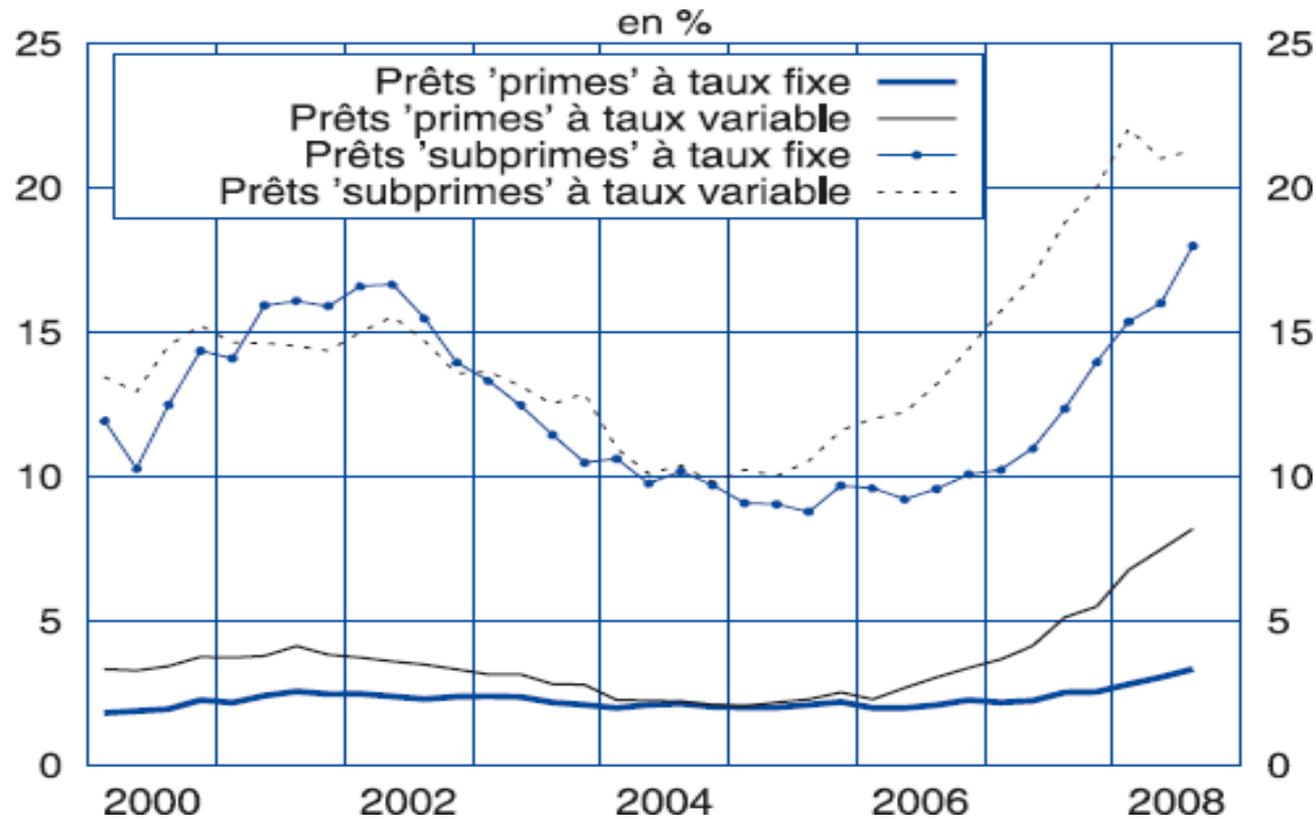
Evolution des taux directeurs de la BCE et de la FED depuis 1999



# Crise des subprimes: déclenchement

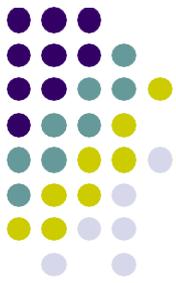


Taux de défaut aux USA pour les principales catégories de prêt

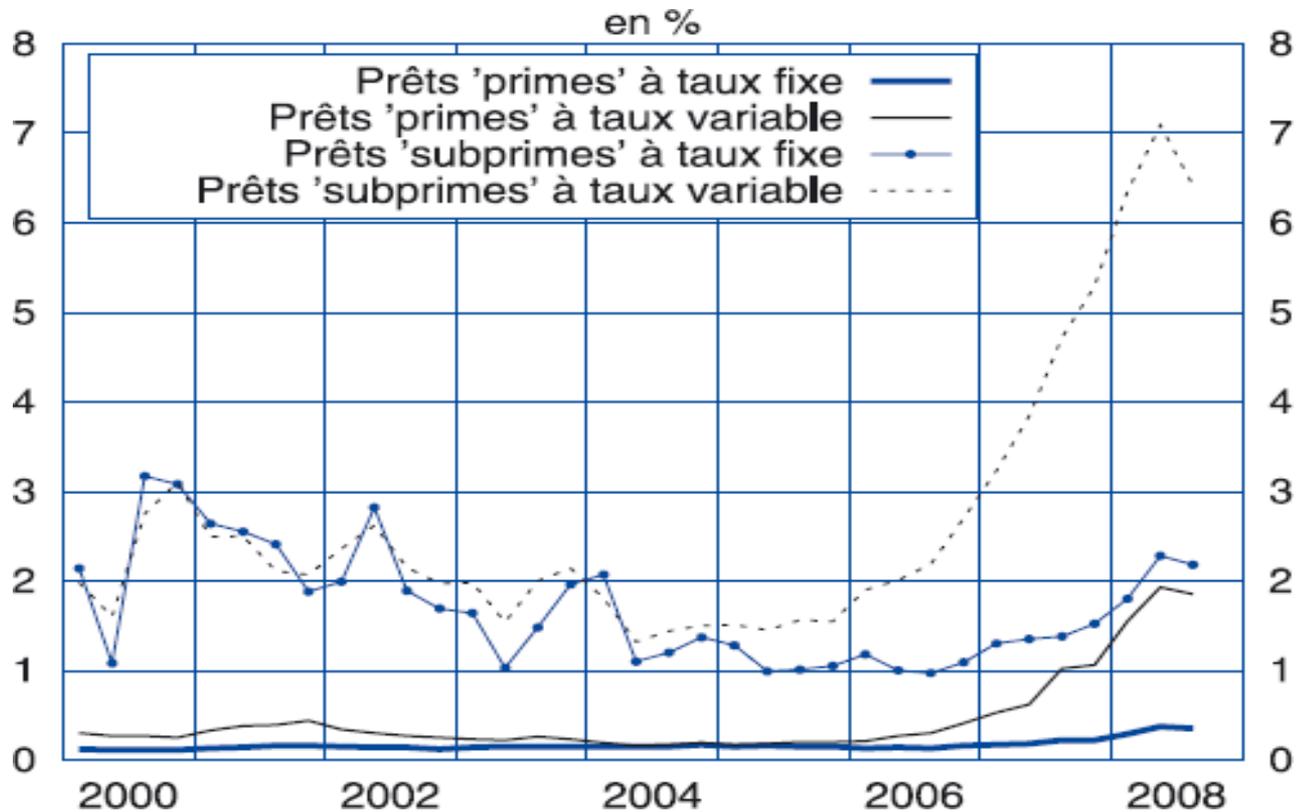


Source: DataInsight

# Crise des subprimes: déclenchement

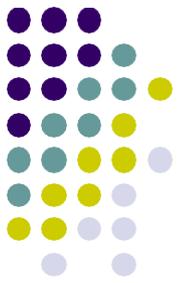


USA: Part des prêts entrant en procédure de saisie, par catégorie

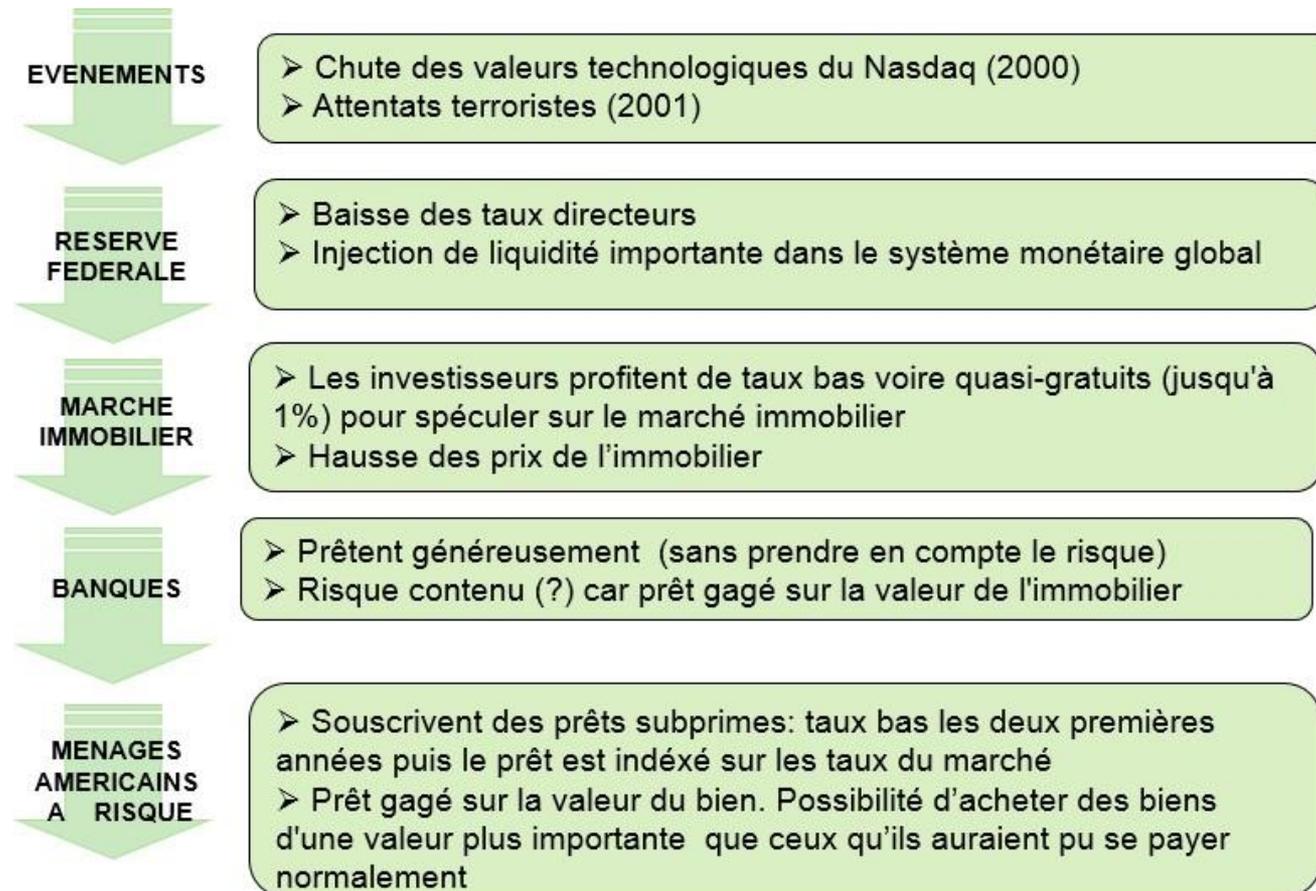


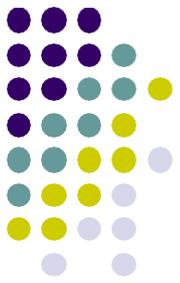
Source: DataInsight

# Crise des subprimes: déclenchement



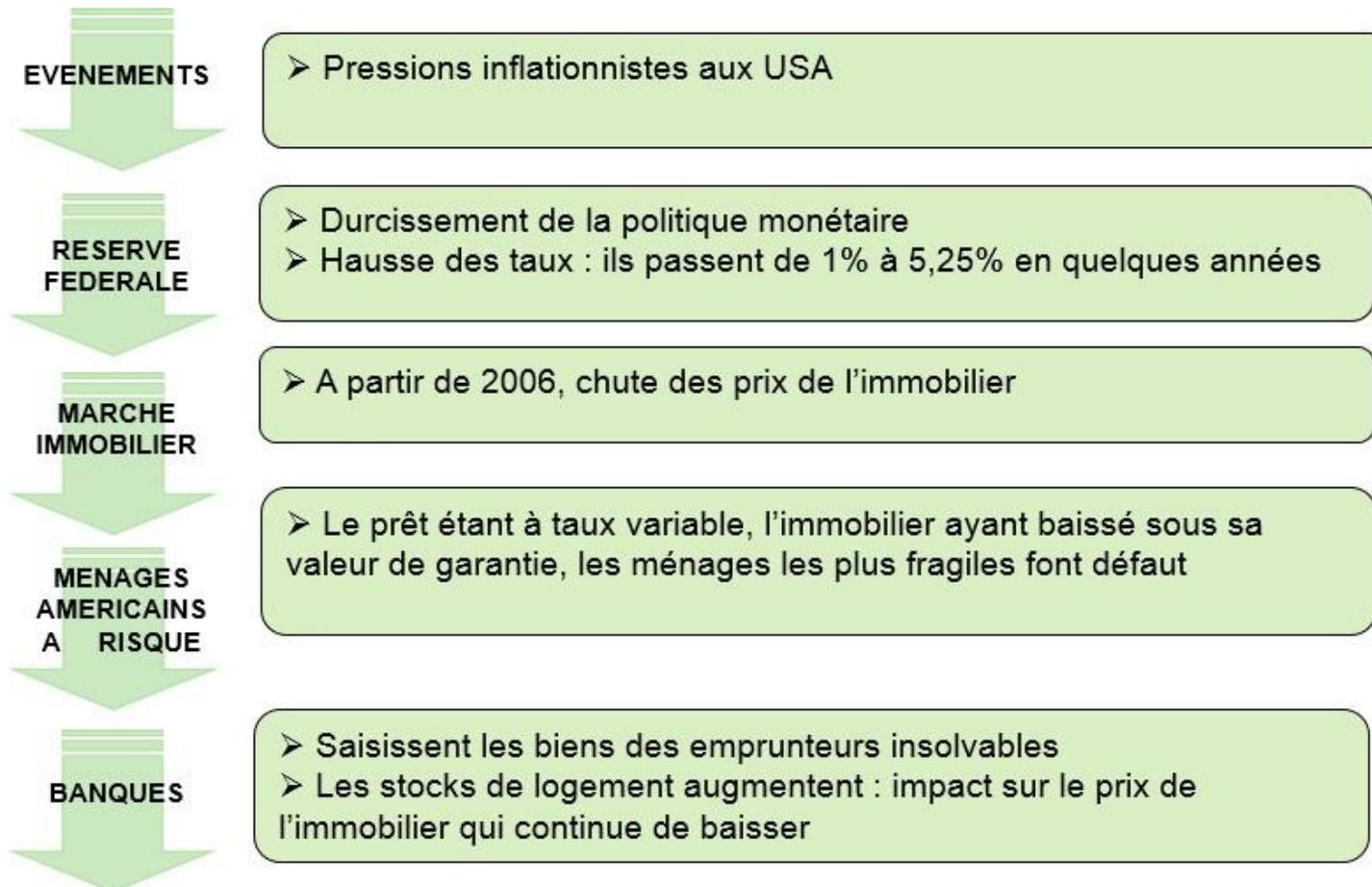
## Origines de la crise: phase 1 (2000-2004)



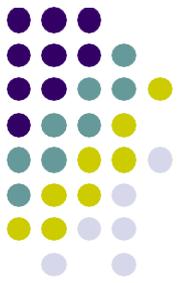


# Crise des subprimes: déclenchement

## Origines de la crise: phase 2 (2004-2007)



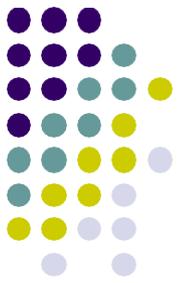
# Crise des subprimes: propagation



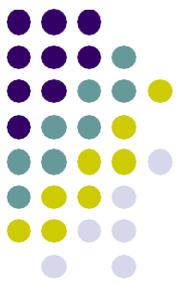
**Déréglementation progressive** du système bancaire et financier au sein des pays anglo-saxons:

- Banques traditionnelles pratiquant des activités de marché/activités spéculatives
  - question du cloisonnement banques traditionnelles/banques d'affaires
- Prise de risque de + en + importante des intermédiaires financiers (**effet de levier**)
  - question du rôle de la politique monétaire dans cette prise de risque excessive? Taux directeur agirait sur la rentabilité des banques (**risk taking channel**)
- Poids du secteur financier en constante hausse depuis une demi-siècle au sein des économies anglo-saxonnes

# Crise des subprimes: propagation

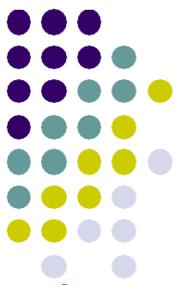


- **15 Septembre 2008**: faillite de la banque d'affaires Lehman Brothers  
→ début de la crise financière internationale
- La **titrisation** a joué un rôle important dans le passage de la crise de subprimes à une crise financière internationale
- La titrisation a commencé dans les années 1970: il s'agit d'un **montage financier** consistant à émettre des titres adossés à un panier d'actifs sous-jacents, le plus souvent des créances  
→ les revenus versés au détenteur du titre sont issus des produits de ces actifs sous-jacents, d'où le terme **ABS (Asset-Backed Securities)**. Dès lors, la capacité de l'émetteur à honorer les paiements prévus ne dépend que de la qualité des créances sous-jacentes  
→ **objectif initial de la titrisation**: permettre aux institutions financières et aux entreprises de trouver de nouvelles sources de financement en créant un actif négociable à partir d'actifs sous-jacents qui ne le sont pas (actifs illiquides)



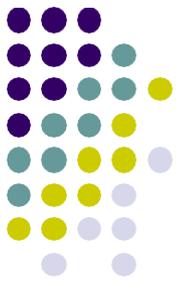
## Crise des subprimes: propagation

- **Exemple:** supposons une société de crédit ayant un besoin de liquidités. La 1<sup>ère</sup> solution envisageable est de contracter un emprunt ou d'émettre des obligations
  - néanmoins, sa capacité de lever des fonds et le coût de ces derniers (taux d'intérêt) dépendra de sa solidité financière et de sa cote de crédit (i.e. sa notation)
- Elle peut également envisager de vendre certains de ses contrats (i.e. ses créances) à un émetteur qui va transformer ces créances en titres négociables achetés par des investisseurs
  - la société de crédit transforme ainsi des rentrées futures (remboursement des crédits accordés) en liquidités disponibles immédiatement
  - possibilité pour la société de crédit de trouver des liquidités à moindre coût: une société dont la cote globale est « B » mais détenant des actifs cotés « AAA » peut trouver des fonds au coût « AAA »



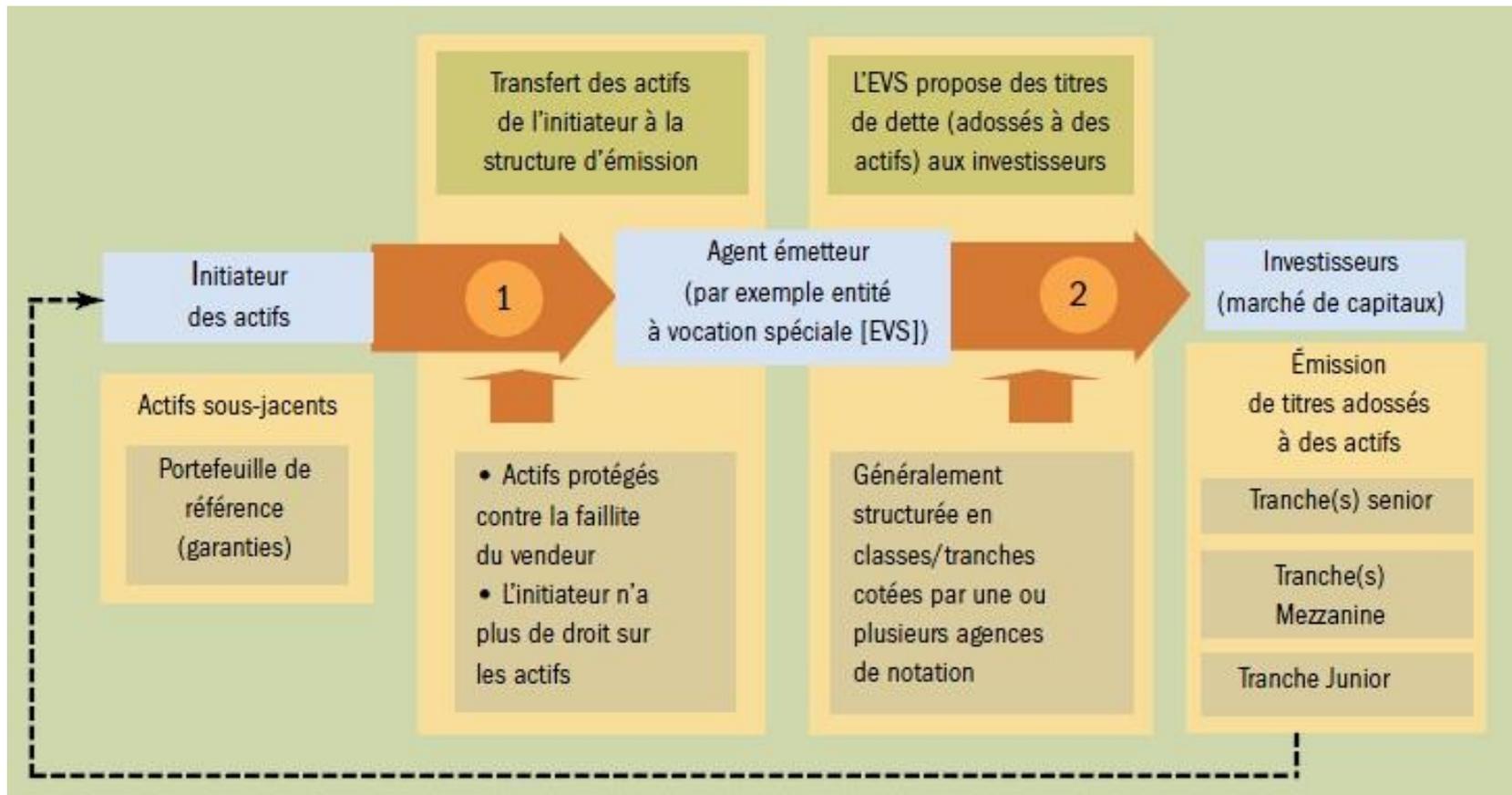
# Crise des subprimes: propagation

- Plus précisément, on distingue **3 catégories de titres issus de la titrisation**:
  - **MBS: Mortgage-Backed Securities** (titrisation de créances hypothécaires aux ménages et aux entreprises)
  - **ABS: Asset-Backed Securities** (titrisation de tout autre type d'actifs: prêts bancaires, obligations,...)
  - **ABCP: Asset-Backed Commercial Paper** (titrisation de titres à court terme garantis par des créances commerciales)
- Au final, le montage d'une titrisation fait intervenir **3 acteurs principaux** (cf. diapo suivante):
  - l'initiateur des actifs détenteur des créances
  - l'émetteur qui va proposer des titres de dettes (en France, FCC: Fonds Commun des Créances)
  - les investisseurs qui vont acheter ces titres: rémunération en fonction du niveau de risque (3 tranches de risque: junior<sub>2,3</sub> mezzanine, senior)

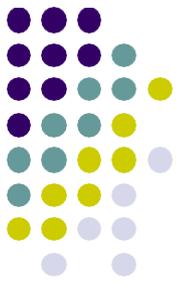


# Crise des subprimes: propagation

## Le fonctionnement de la titrisation

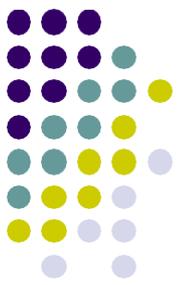


# Crise des subprimes: propagation



## *Avantages de la titrisation:*

- **Pour le cédant:**
  - ✓ fourniture de liquidités à moindre coût
  - ✓ permet d'alléger son bilan des créances cédées à l'émetteur → diminue d'autant alors ses obligations de capital réglementaire/fonds propres (au sens de la réglementation Bâle II)
- **Pour l'investisseur:**
  - ✓ occasion d'investir sur des actifs + ou – risqués dont le profil rendement/risque était particulièrement attrayant, surtout à une époque où les rendements des autres catégories d'actifs pouvaient paraître relativement faibles
- **Pour le marché:**
  - ✓ permettait théoriquement de réduire la concentration du risque et le risque systémique (l'expérience récente a toutefois montré le contraire...)

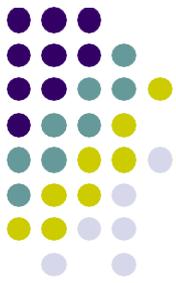


# Crise des subprimes: propagation

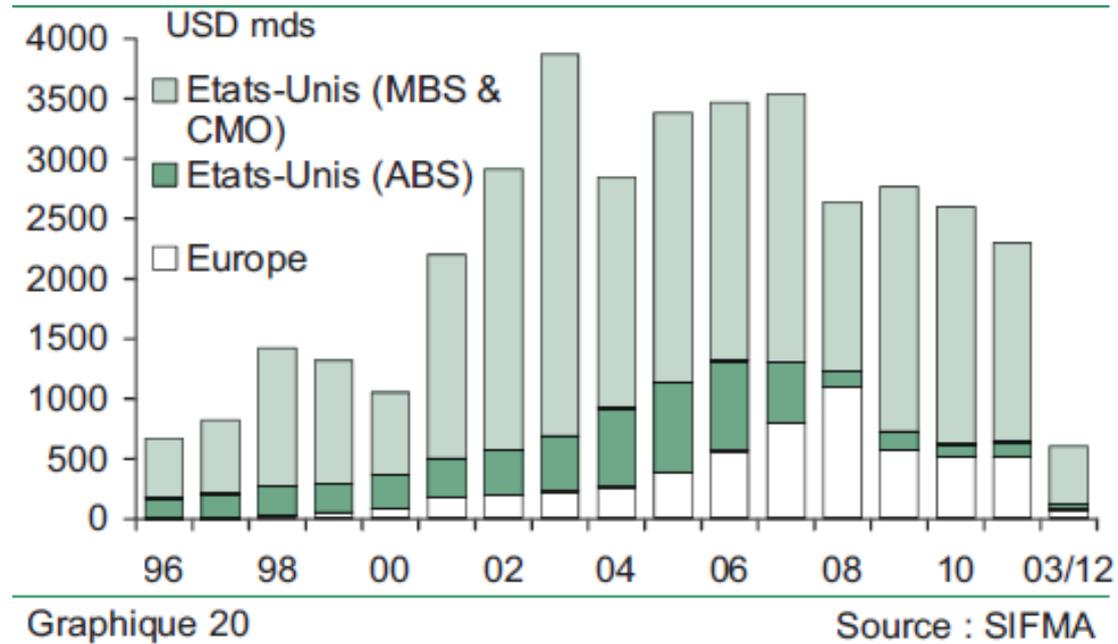
## ***Limites de la titrisation:***

- **Asymétrie d'information:**
    - ✓ complexité des montages financiers qui a fait que les émetteurs détenaient une information beaucoup plus complète sur les titres de dettes émis (et leur niveau de risque) que les investisseurs
    - ✓ rôle des agences de notation? nombre de titres de dettes notés triple A alors qu'ils représentaient en réalité un risque important (mais on ne l'a réellement su qu'au moment de l'éclatement de la crise...)
  - **Aléa moral:**
    - ✓ du fait qu'elles se déchargeaient d'une partie du risque via la titrisation, les initiateurs ont pris de + en + de risques (tout en échappant à la réglementation prudentielle)
  - **Titrisation détournée de son objectif initial:** titrisation de titrisations
- système de + en + opaque et présentant un risque systémique<sub>26</sub> important

# Crise des subprimes: propagation



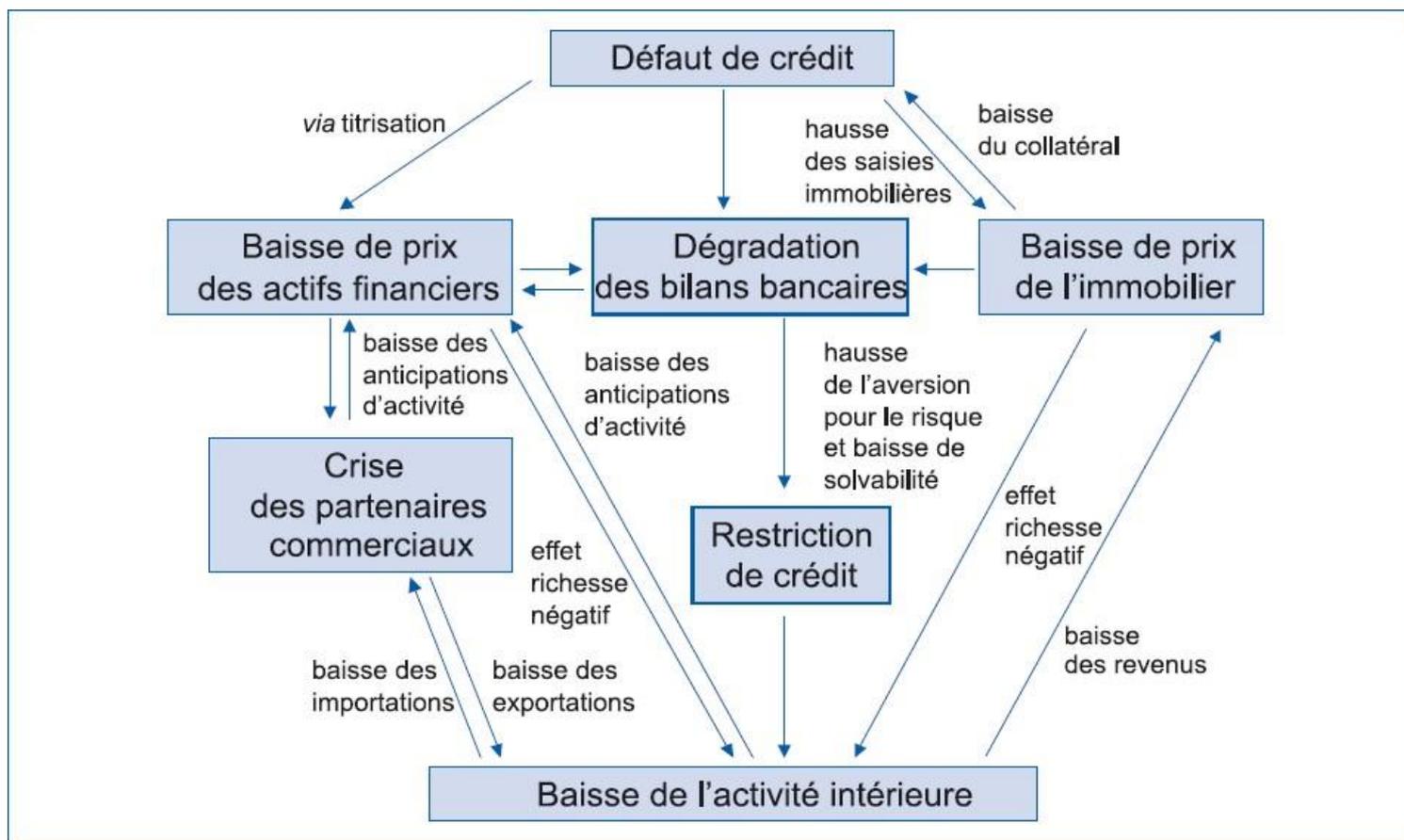
## Emission de produits titrisés: USA vs. Europe



# De la crise financière à la crise économique



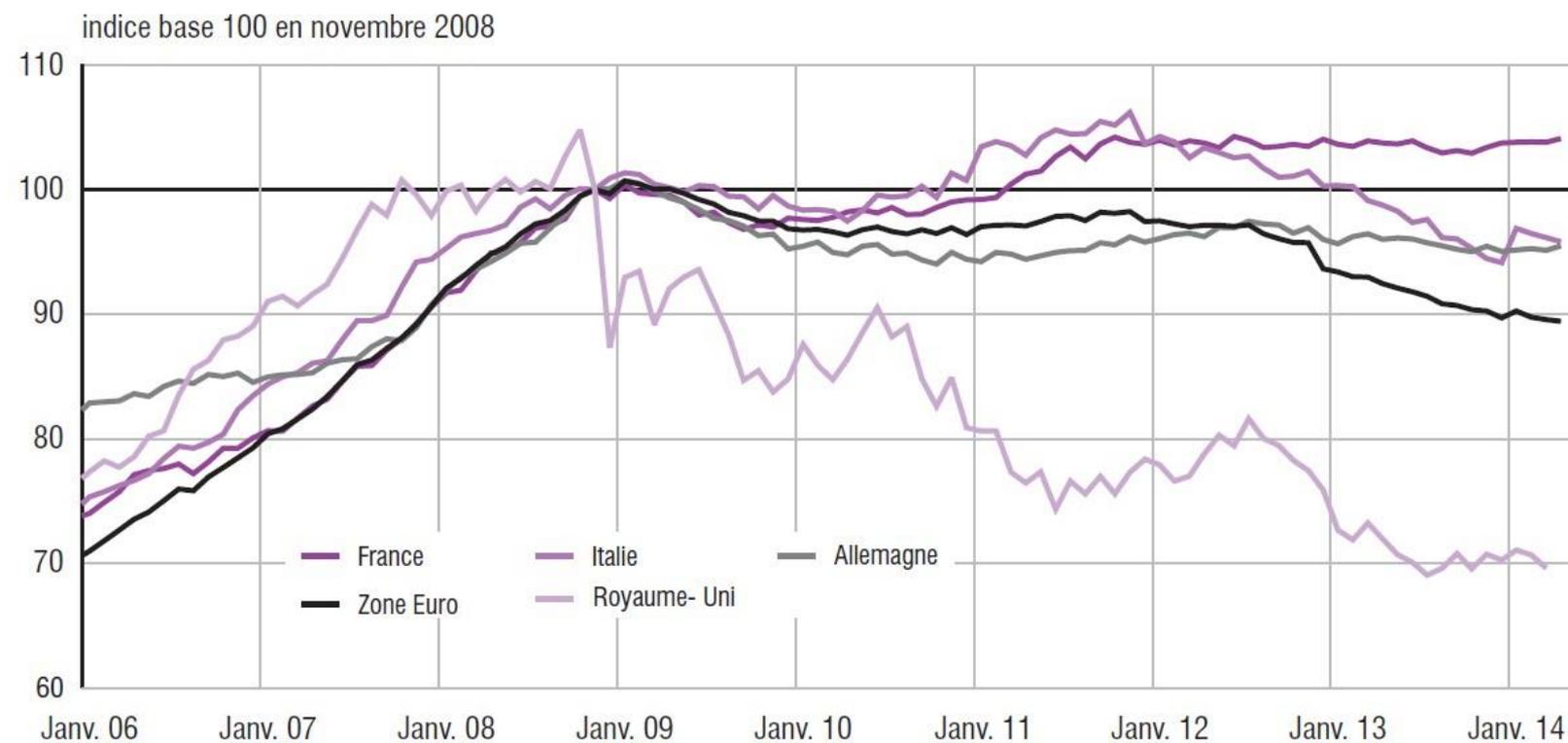
## Les enchaînements de la crise



# De la crise financière à la crise économique



## Crédits aux sociétés non financières en Europe



Sources : Banque de France et Banque centrale européenne.

# De la crise financière à la crise économique



## Crédits aux sociétés non financières en France par type de crédit



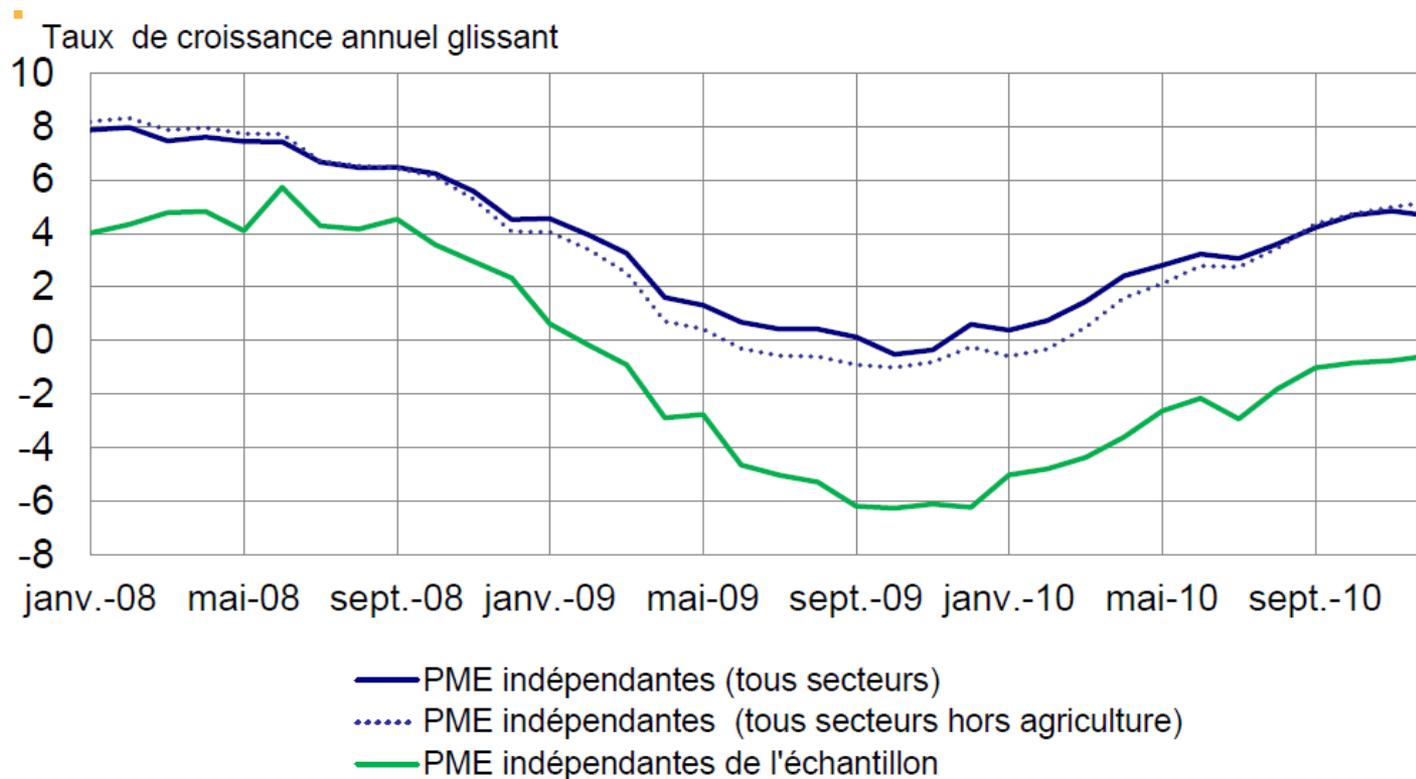
Champ : sociétés non financières.

Source : Banque de France

# De la crise financière à la crise économique



## Crédits aux PME françaises en période de crise

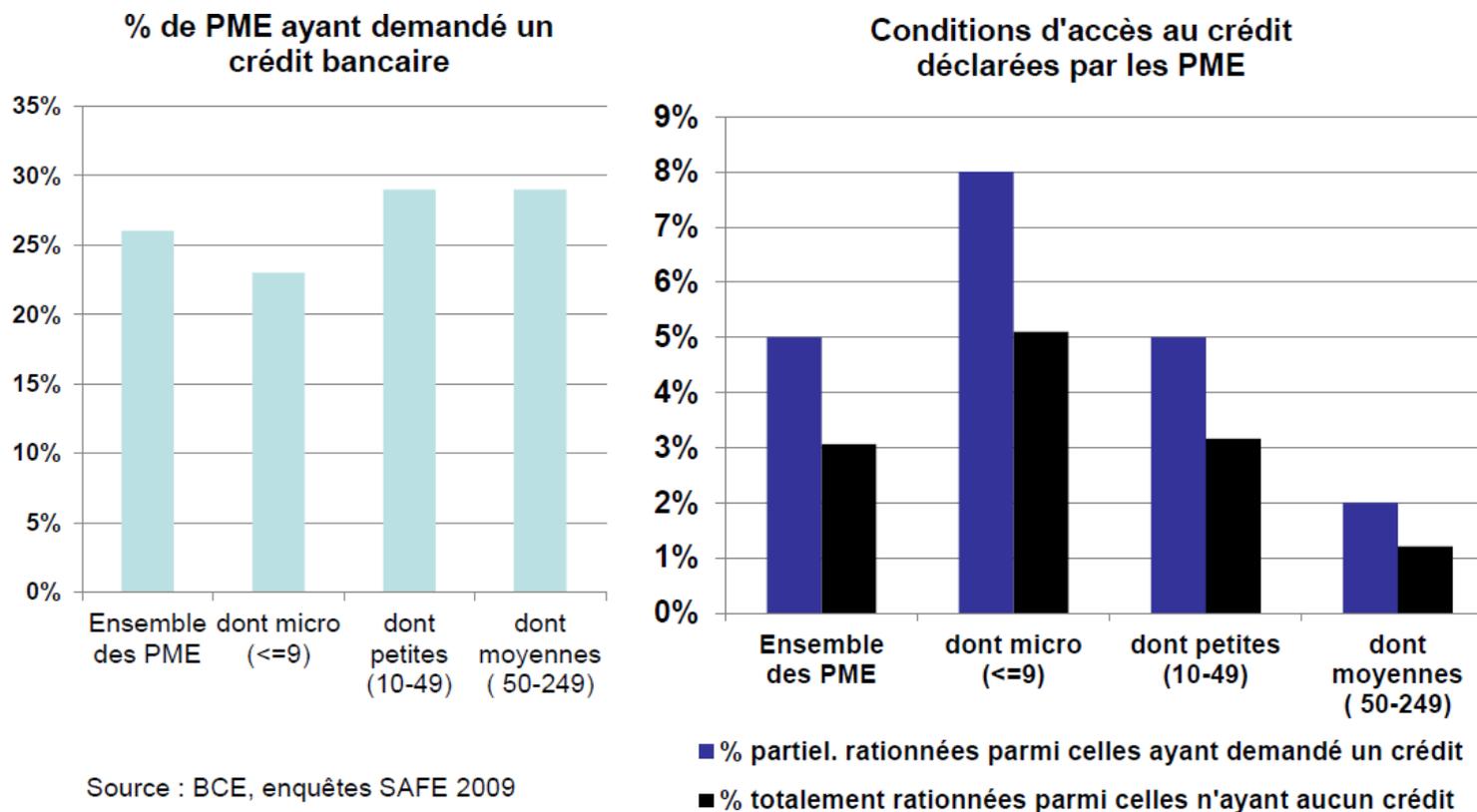


Source : Banque de France, Fiben, Service central des risques et base bilans

# De la crise financière à la crise économique



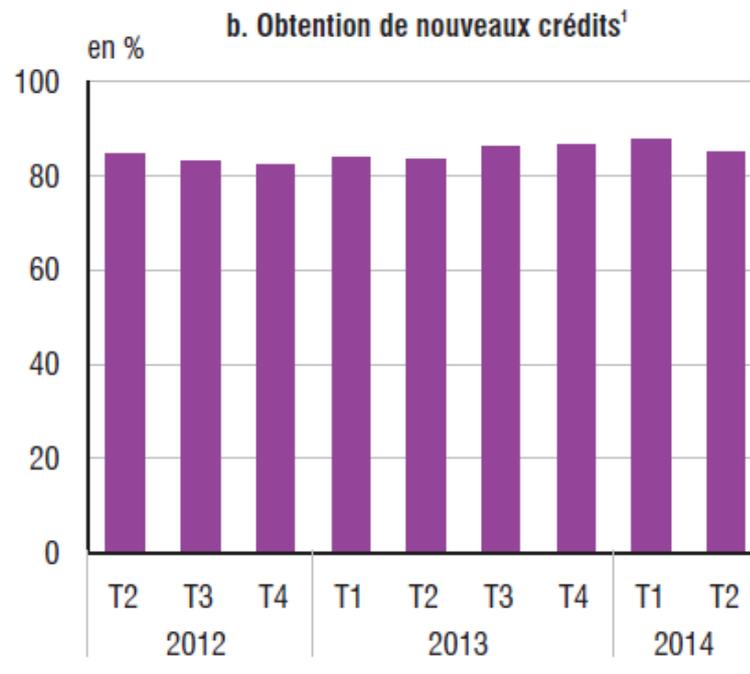
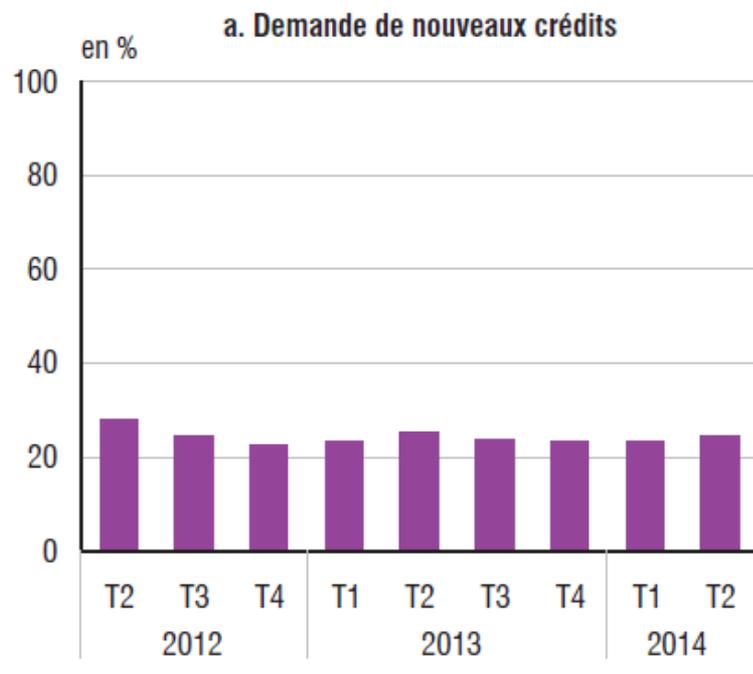
## Accès au crédit des PME françaises en 2009: rationnement du crédit?



# De la crise financière à la crise économique



## Demande et obtention de nouveaux crédits par les PME françaises



1. En totalité ou à plus de 75 %.

Champ : PME hors microentreprises avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit.

Note : trésorerie et investissement confondus.

Source : Banque de France.

# De la crise financière à la crise économique



## Estimation de la part d'entreprises françaises rationnées entre 2008 et 2013

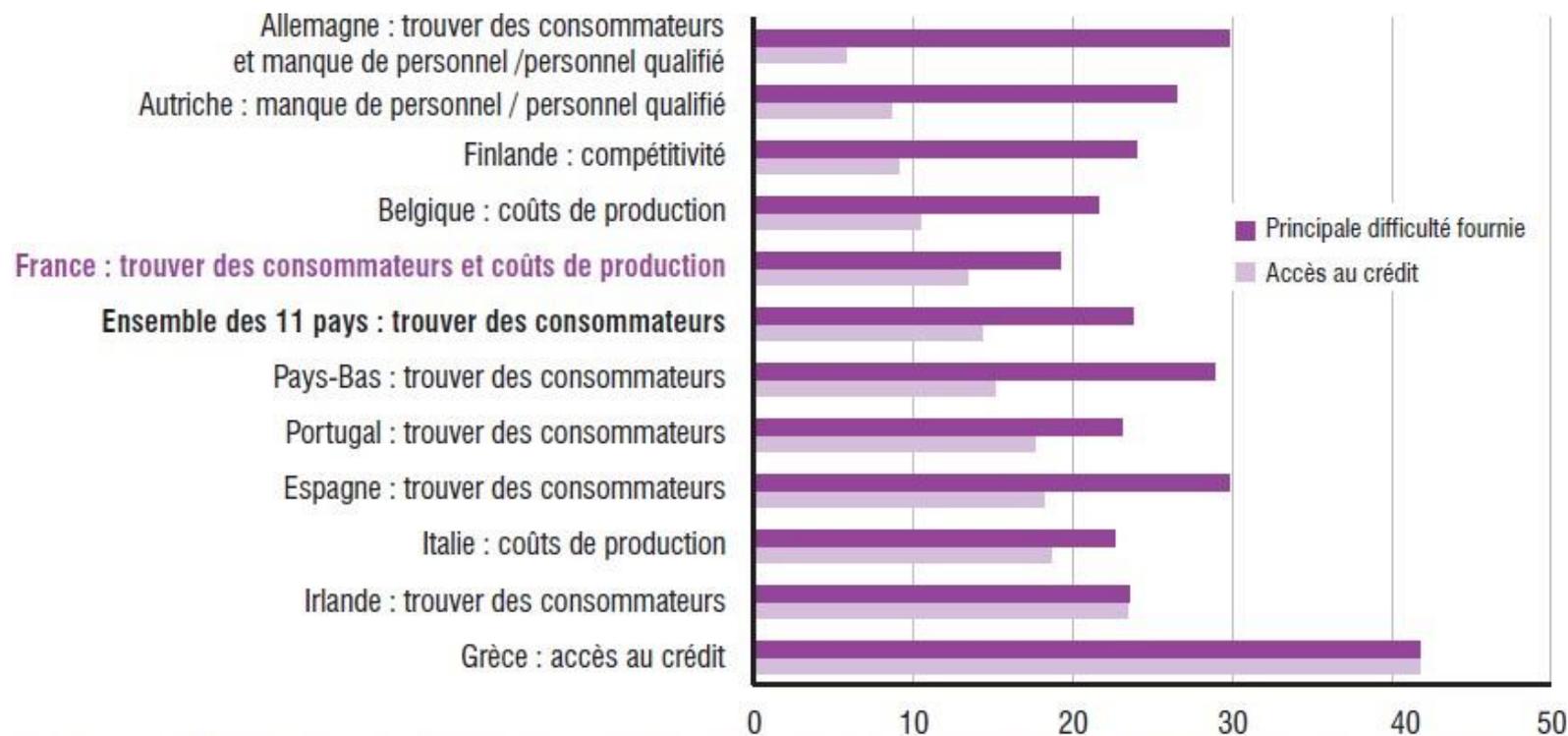
en %

	« Rationnement » partiel	« Rationnement » total
<b>Ensemble</b>	<b>7,3</b>	<b>8,4</b>
2008	7,6	9,1
2009	7,7	8,6
2010	7,4	8,6
2011	7,8	8,8
2012	6,8	7,5
2013	6,2	7,6
Industrie	10,8	10,1
Construction	7,5	6,8
Commerce	5,5	8,0
Hébergement et restauration	8,7	9,7
Très petites PME <sup>1</sup>	10,4	15,6
Petites PME <sup>2</sup>	7,1	7,5
PME moyennes <sup>3</sup>	7,0	6,7
Grandes PME <sup>4</sup>	6,2	5,3
PME « jeunes » <sup>5</sup>	10,6	22,6
PME « matures » <sup>6</sup>	7,1	8,1
Cotation dégradée <sup>7</sup>	25,2	84,7
Cotation non dégradée	7,0	7,7

# De la crise financière à la crise économique



## Difficultés les plus importantes rencontrées par les PME de la zone Euro entre octobre 2013 et avril 2014



Lecture : près de 7 000 PME ont été interrogées dans onze pays de la zone Euro sur leurs principales difficultés rencontrées. Pour chaque pays, sont représentés le pourcentage pour l'accès au financement et le pourcentage le plus élevé, avec l'intitulé de la question. Dans quelques cas, 2 items avaient le même pourcentage. Ainsi, en France, deux difficultés arrivent à égalité : 19 % des PME évoquent la difficulté à trouver des consommateurs et 19 % sont préoccupées par les coûts de production. Par ailleurs, seules 13 % déclarent avoir rencontré des difficultés liées à l'accès au crédit.

Source : Banque centrale européenne, enquête Safe.

# De la crise financière à la crise économique



## Impact de la crise économique sur la demande intérieure

Glissement annuel, en %

Variation janvier 2008/janvier 2009	Production industrielle	Immatriculations automobiles	Ventes de détail	Confiance du consommateur
États-Unis	-10,0%	-37,6%	-11,6%	-4,0%
Royaume Uni	-9,2%	-21,5%	3,6%	-8,1%
Japon	-28,8%	-29,2%	-2,4%	-7,5%
UE27	-7,3%	-17,6%	-0,5%	-6,5%

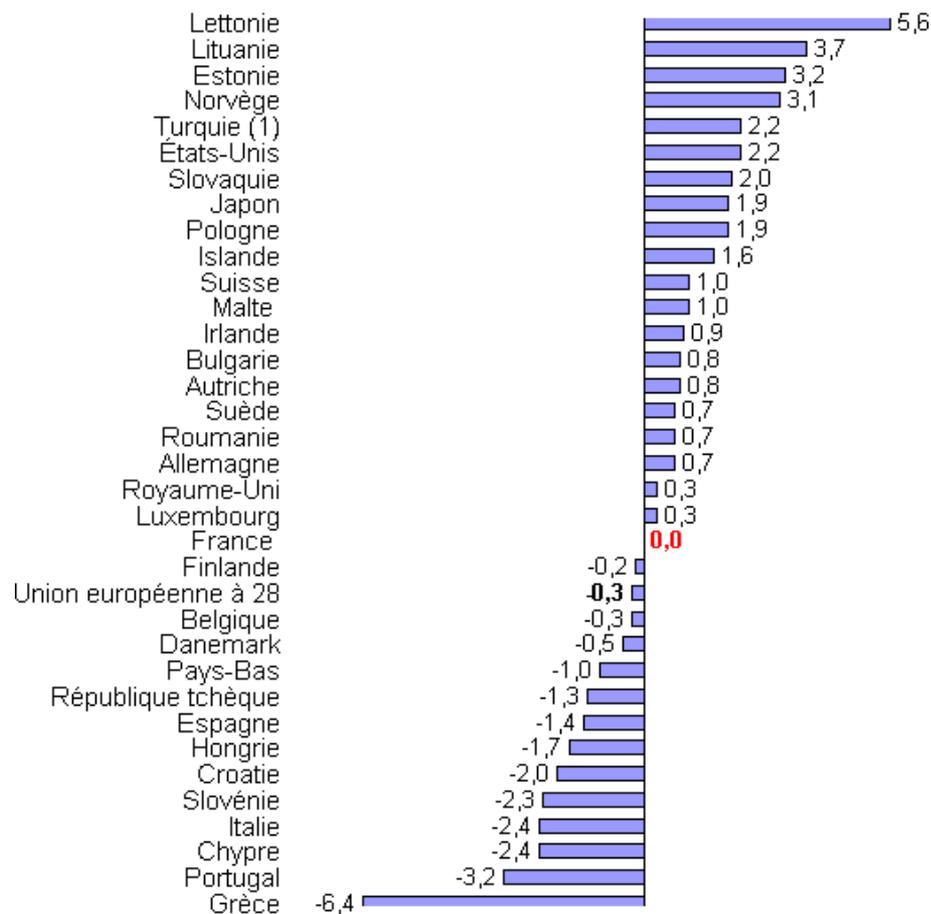
Source: Bouthevillain et al. (2013)

# De la crise financière à la crise économique



## Taux de croissance du PIB en volume en 2012

en % par rapport à l'année précédente



Source: site internet de l'INSEE

# De la crise financière à la crise économique



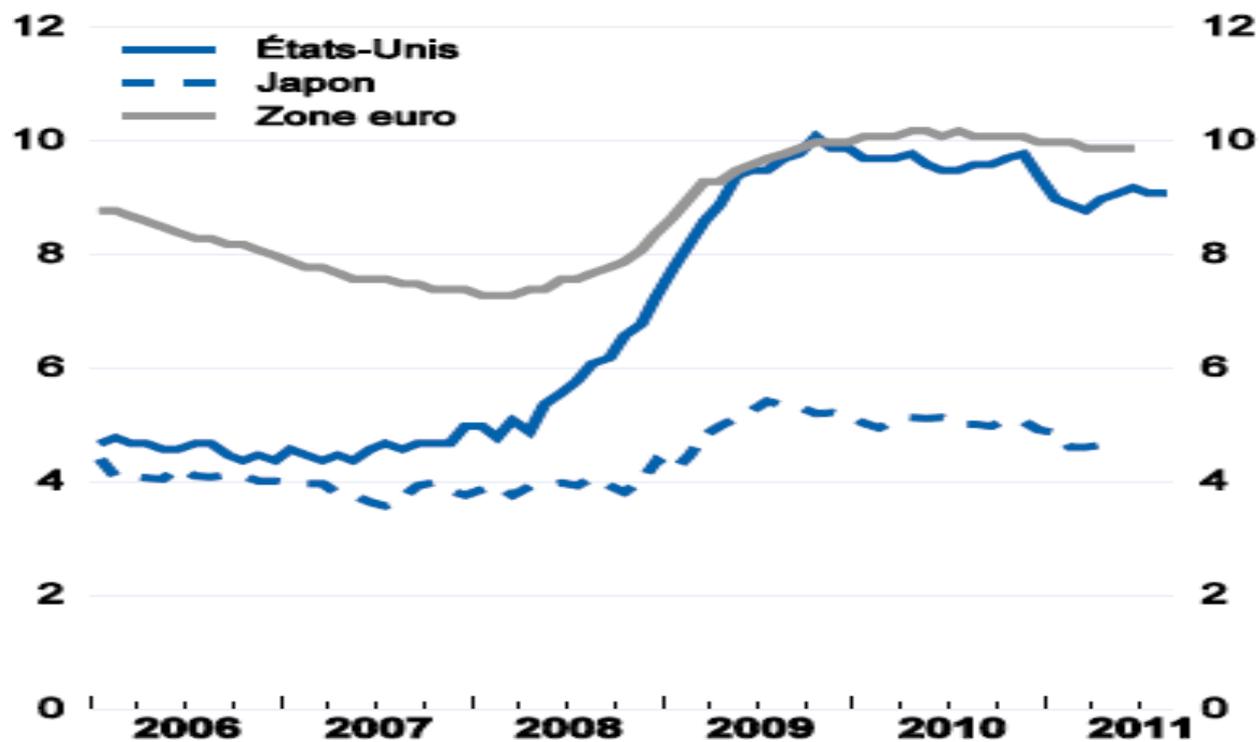
- Baisse du **taux de chômage en France** entre 2006 et 2008: 8,9% en 2006; 8% en 2007; 7,4% en 2008
- Puis très forte hausse avec la crise économique de 2009: 9,1% en 2009; 9,9% en 2012; 9,9% fin 2015; 2015; 9,7% fin 3<sup>ème</sup> trimestre 2016



# De la crise financière à la crise économique

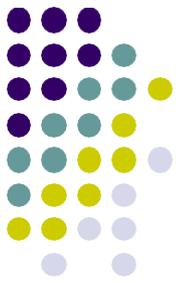


Evolution du taux de chômage aux USA, Japon et zone euro pendant la crise



Source: OCDE

# De la crise économique à la crise de la dette publique



## Importance des plans de relance budgétaire en 2009 (% PIB)

*692 Mds USD pour 2009,  
1,4% du PIB G-20 ou 1,1% du PIB mondial, dont :*

Taille du stimulus global % PIB	
Allemagne	3,4%
Australie	1,8%
Canada	2,8%
Chine	4,8%
Espagne	4,5%
Etats-Unis	5,9%
France	0,7%
Italie	0,3%
Japon	2,2%
Royaume-Uni	1,5%

*Source : Eswar Prasad & Isaac Sorkin, mars 2009*

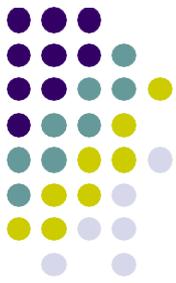
# De la crise économique à la crise de la dette publique



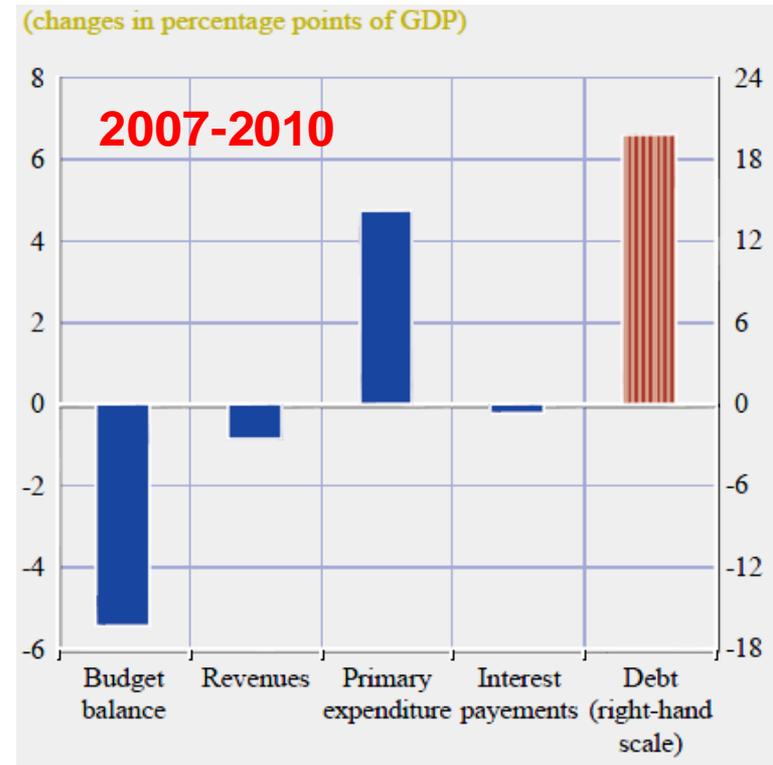
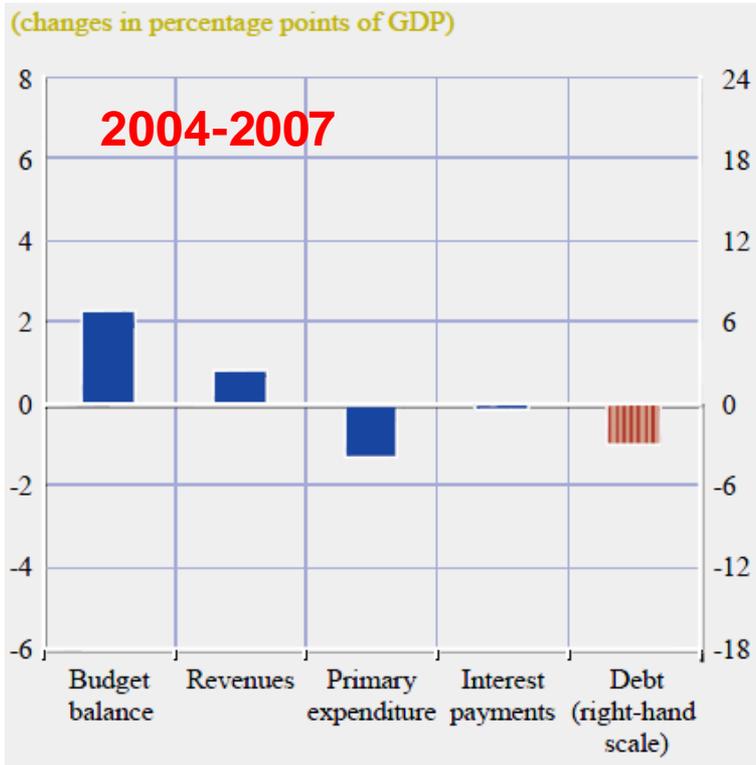
## Déficit et dette publics au sein des principaux pays de la zone euro

	Budget balance				Gross debt			
	1991	1998	2007	2010	1991	1998	2007	2010
Belgium	-7.4	-1.0	-0.3	-4.1	127.1	117.4	84.2	96.8
Germany	-2.9	-2.2	0.3	-3.4	39.5	60.3	64.9	83.2
Ireland	-2.8	2.4	0.1	-32.4	94.5	53.6	25.0	96.2
Greece	-9.9	-3.8	-6.4	-10.5	73.4	94.5	105.4	142.8
Spain	-4.2	-3.2	1.9	-9.2	43.4	64.1	36.1	60.1
France	-2.9	-2.6	-2.7	-7.0	36.0	59.4	63.9	81.7
Italy	-11.4	-2.8	-1.5	-4.6	98.0	114.9	103.6	119.0
Luxembourg	0.7	3.4	3.7	-1.7	4.1	7.1	6.7	18.4
Netherlands	-2.7	-0.9	0.2	-5.4	76.6	65.7	45.3	62.7
Austria	-2.9	-2.4	-0.9	-4.6	56.3	64.8	60.7	72.3
Portugal	-7.0	-3.5	-3.1	-9.1	55.7	50.4	68.3	93.0
Finland	-1.0	1.5	5.2	-2.5	22.3	48.4	35.2	48.4
Euro area	-5.0	-2.3	-0.7	-6.0	57.3	73.2	66.8	86.1

# De la crise économique à la crise de la dette publique



## Situation budgétaire au sein de la zone euro: 2004-07 vs 2007-2010

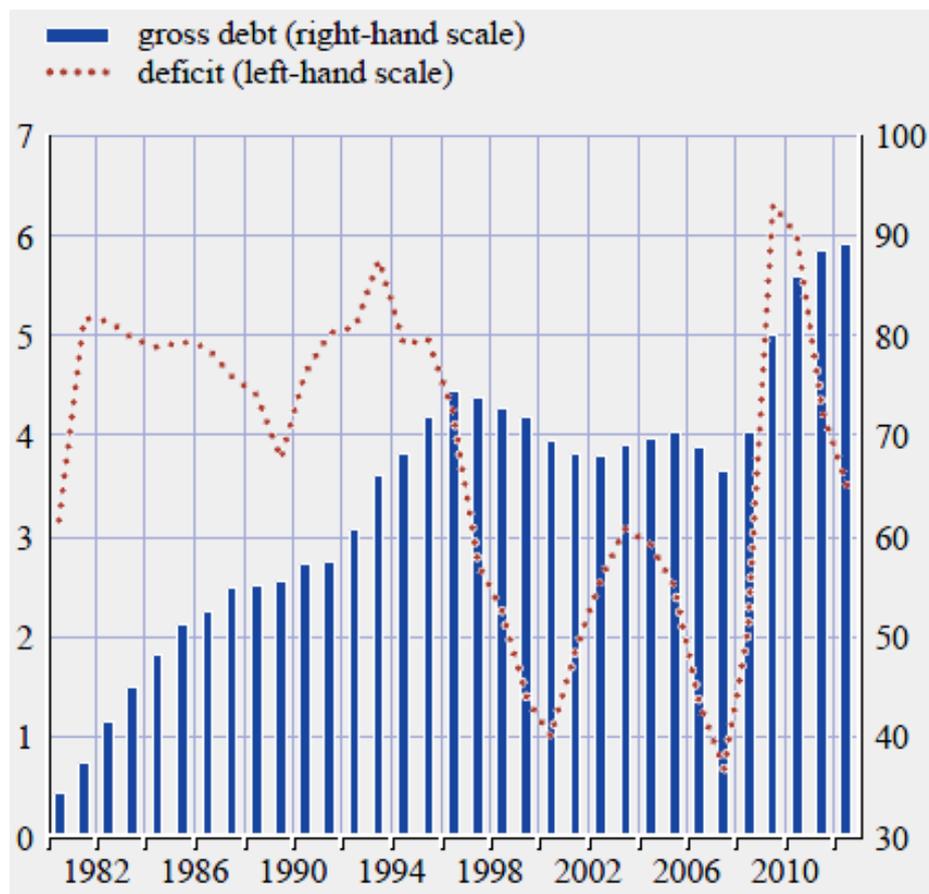


Source: BCE, Occasional Paper No.129

# De la crise économique à la crise de la dette publique



Déficit et dette publics au sein de la zone euro (12 pays), en % du PIB

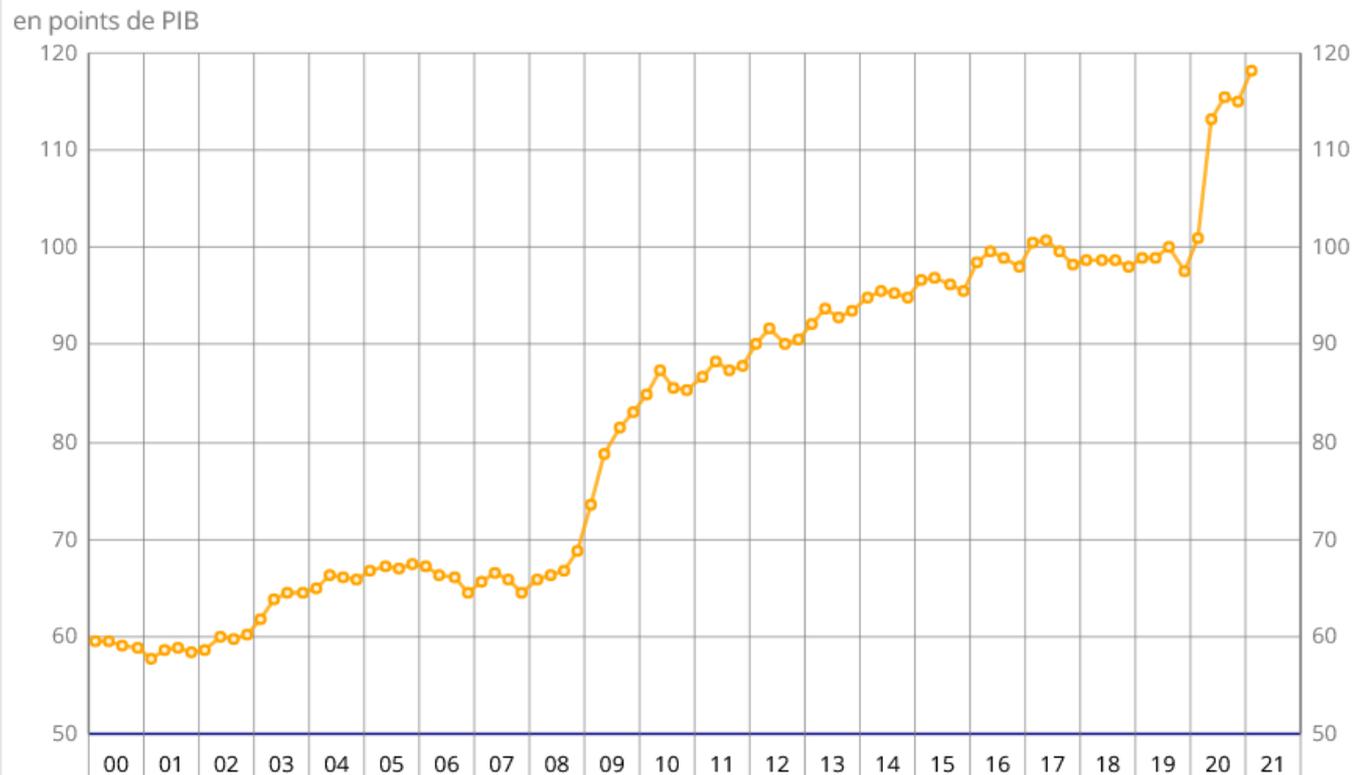


Source: BCE, Occasional Paper No. 129

# De la crise économique à la crise de la dette publique

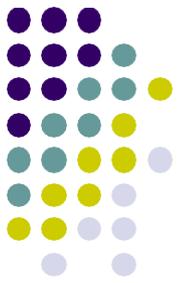


Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en points de PIB (\*)

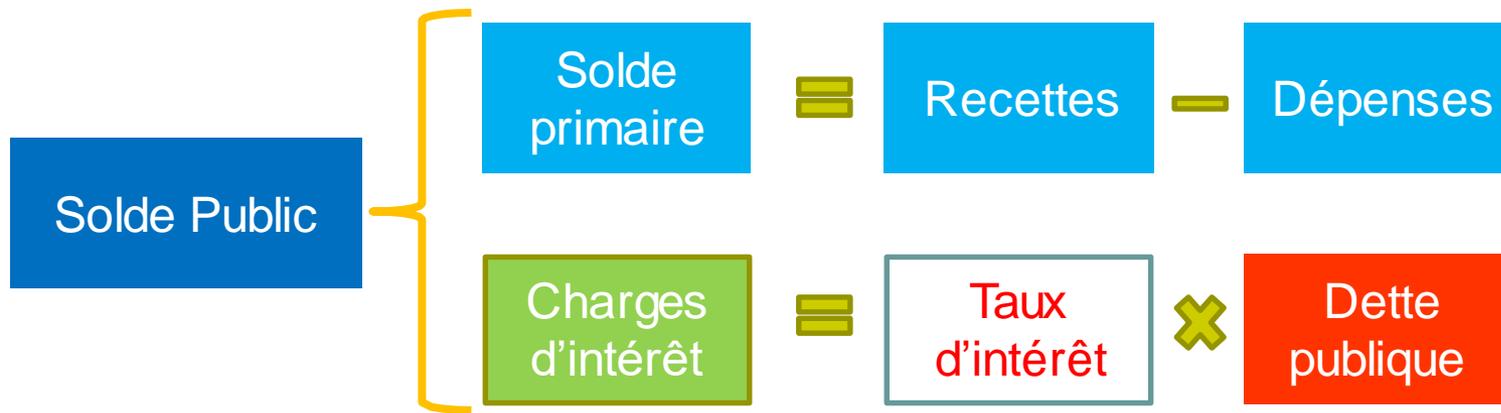


Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

# De la crise économique à la crise de la dette publique



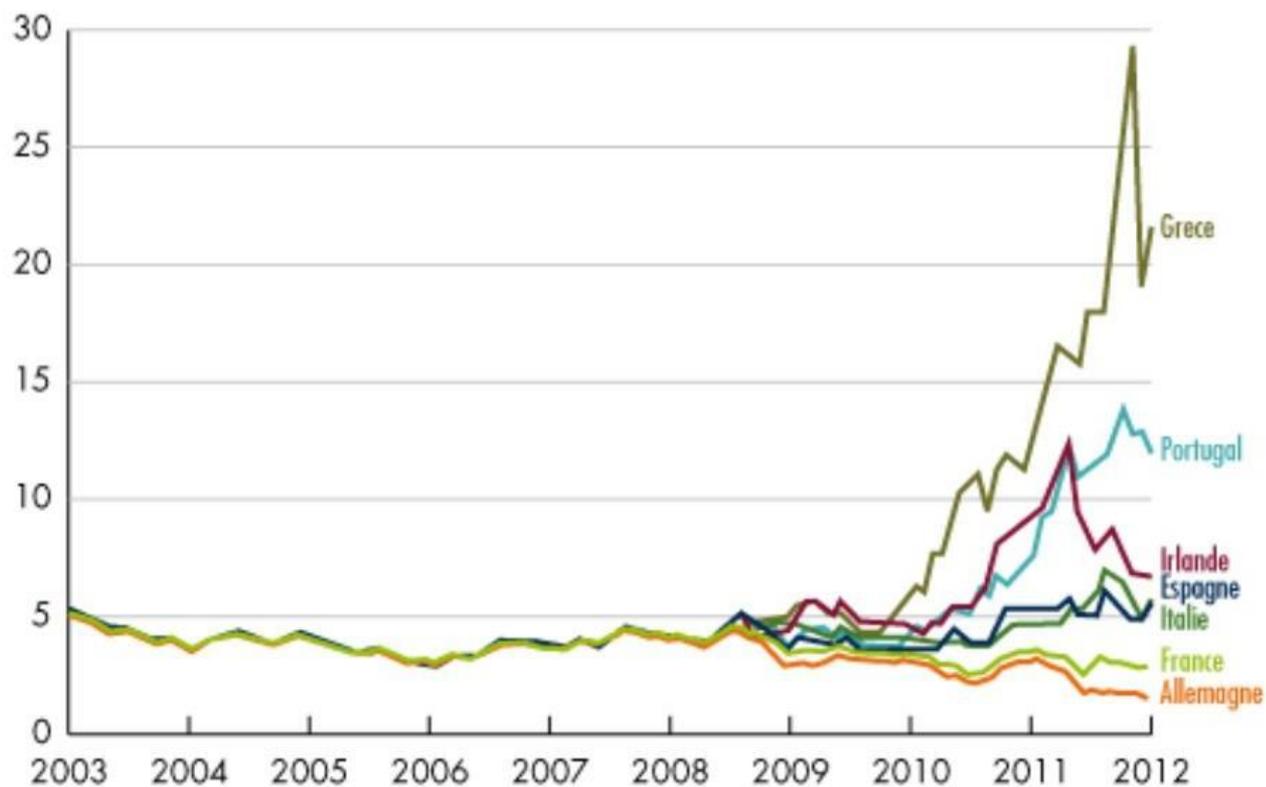
Effet « boule de neige » : processus d'auto-alimentation de la dette



# De la crise économique à la crise de la dette publique



ÉVOLUTION DES TAUX DES OBLIGATIONS D'ÉTAT À 10 ANS



# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

- Dans le sillage de la crise financière mondiale de 2007-2008, les économies industrialisées comme les économies émergentes ont été amenées à renforcer l'attention accordée à la stabilité financière dans la définition de leurs politiques économiques
- Mise en place notamment d'une « nouvelle » politique de supervision et réglementation prudentielle avec les **accords de Bâle 3** (mise en œuvre progressive à partir de janvier 2013)
- **Objectif: renforcer la résilience du système financier en intégrant le risque systémique et la procyclicité** (2 principales externalités du système financier) dans les normes prudentielles imposées aux institutions financières

## Bâle 3 et la politique macroprudentielle

- La politique macroprudentielle a pour objectif explicite de prévenir et limiter le risque systémique, c'est-à-dire le **risque de « perturbations majeures dans la fourniture de services financiers ayant des conséquences sérieuses sur l'économie réelle »** (CGFS, 2012).
- Contrairement à une perspective microprudentielle, cela implique alors de suivre une approche descendante (top-down) répondant au niveau de sûreté souhaitable pour **le système dans son ensemble** et, à partir de là, à celui des institutions individuelles au sein du système (Borio, 2011).

# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

➤ La réglementation prudentielle vise **2 objectifs distincts**:

1) Protection des déposants et des actionnaires en limitant les difficultés individuelles des institutions:

**Approche microprudentielle (Bâle I & II).**

2) Stabilisation du système bancaire et financier dans sa dimension globale en limitant le risque systémique:

**Approche macroprudentielle (Bâle III).**

# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

	Perspective macroprudentielle	Perspective microprudentielle
Objectif immédiat	Limiter la crise financière systémique	Limiter les difficultés individuelles des institutions
Objectif final	Éviter les coûts en termes de PIB	Protéger le consommateur (investisseur/déposant)
Caractérisation du risque	Considéré comme étant dépendant du comportement collectif (« endogène »)	Considéré comme étant indépendant du comportement des individus (« exogène »)
Corrélations entre les institutions et expositions communes	Importantes	Sans objet
Calibrage des contrôles pruden­tiels	En termes de risque systémique : du haut vers le bas ( <i>top-down</i> )	En termes de risques propres à chaque institution : du bas vers le haut ( <i>bottom-up</i> )

Source: Borio (2003)

# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

- 2 dimensions du risque systémique traitées par les politiques macroprudentielles.
- **2 sources principales d'instabilité systémique** ayant des implications différentes pour le calibrage des outils macroprudentiels
  - Existence d'expositions communes: exposition directe avec des catégories d'actifs similaires, et exposition indirecte résultant des interconnexions entre les bilans (**risque de réseau**)
  - Excès de prise de risque durant les phases d'expansion caractérisé par une augmentation des leviers globaux (**risque agrégé**)
- La mise en œuvre de l'approche macroprudentielle nécessite dès lors de définir des instruments réglementaires appropriés à chaque type de risque.

# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

- Pour autant, la notion de politique macroprudentielle ne fait pas l'objet d'une définition unique.
- Chaque pays a aujourd'hui son propre cadre de politique macroprudentielle, aussi bien au niveau de l'application des instruments y afférents que de l'organisation institutionnelle et des règles de gouvernance de cette politique.
- On s'accorde toutefois sur le fait qu'une caractéristique importante de la politique macroprudentielle est son **caractère préventif et proactif**.
  - Il s'agit en effet de prévenir l'apparition de déséquilibres financiers et l'accumulation de risques systémiques résultant d'une procyclicité excessive et de l'interdépendance et expositions communes des établissements financiers.

# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

**Tableau 2**  
**Les autorités macroprudentielles dans l'Union européenne**

Autorité macroprudentielle	
Banque centrale	BE, CY, CZ, EE, GR, HU, IE, LT, PT, SK, UK
Autorité de surveillance	FI, SE
Gouvernement	NO
Conseil	AU, BU, HR, DK, FR, DE, IT, LU, NL, PL, RO, SI, ES
Conseil présidé par	
Banque centrale	HR, DK, IT, NL, PL, RO, SI, ES
Autorité de surveillance	–
Gouvernement	AU, BU, FR, DE, LU
Autorité désignée	
Banque centrale	BE, BU, HR, CY, CZ, EE, GR, HU, IE, LT, NL, PT, SK, UK
Autorité de surveillance	AU, FI, FR <sup>a)</sup> , DE, SE
Gouvernement	DK, NO
Conseil	FR <sup>a)</sup>

*a) L'autorité désignée varie en fonction des instruments.*

# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

- Le Conseil européen du risque systémique (European Systemic Risk Board, ESRB) recommande aux autorités macroprudentielles de **définir et poursuivre des objectifs intermédiaires**
- Ces objectifs intermédiaires doivent notamment viser à:
  - Atténuer et prévenir une croissance excessive du crédit et de l'effet de levier, lesquels peuvent contribuer à l'émergence de bulles de prix d'actifs.
  - Atténuer et prévenir une asymétrie d'échéances et une illiquidité de marché excessives, lesquelles peuvent conduire à des ventes en catastrophe d'actifs (fire sales) lors des retournements de cycle.
  - Limiter la concentration des expositions directes et indirectes, qu'il s'agisse des interconnexions entre acteurs financiers ou de l'exposition d'un certain nombre d'acteurs à un facteur de risque commun.
  - Limiter les conséquences systémiques de l'aléa moral lié à la propension des institutions financières d'importance systémique à prendre davantage de risques, notamment du fait qu'elles bénéficient de garanties implicites du gouvernement.

## Bâle 3 et la politique macroprudentielle

- Le périmètre d'application de la politique macroprudentielle est donc en principe très large.
- Ainsi, comme le rappelle Borio (2011), la politique macroprudentielle n'est pas simplement une politique de régulation ou de supervision ciblant le problème des « *too big to fail* » et des institutions financières d'importance systémique
  - Elle concerne également les institutions de plus petite taille dont les comportements corrélés sont susceptibles d'avoir collectivement un impact systémique

## Bâle 3 et la politique macroprudentielle

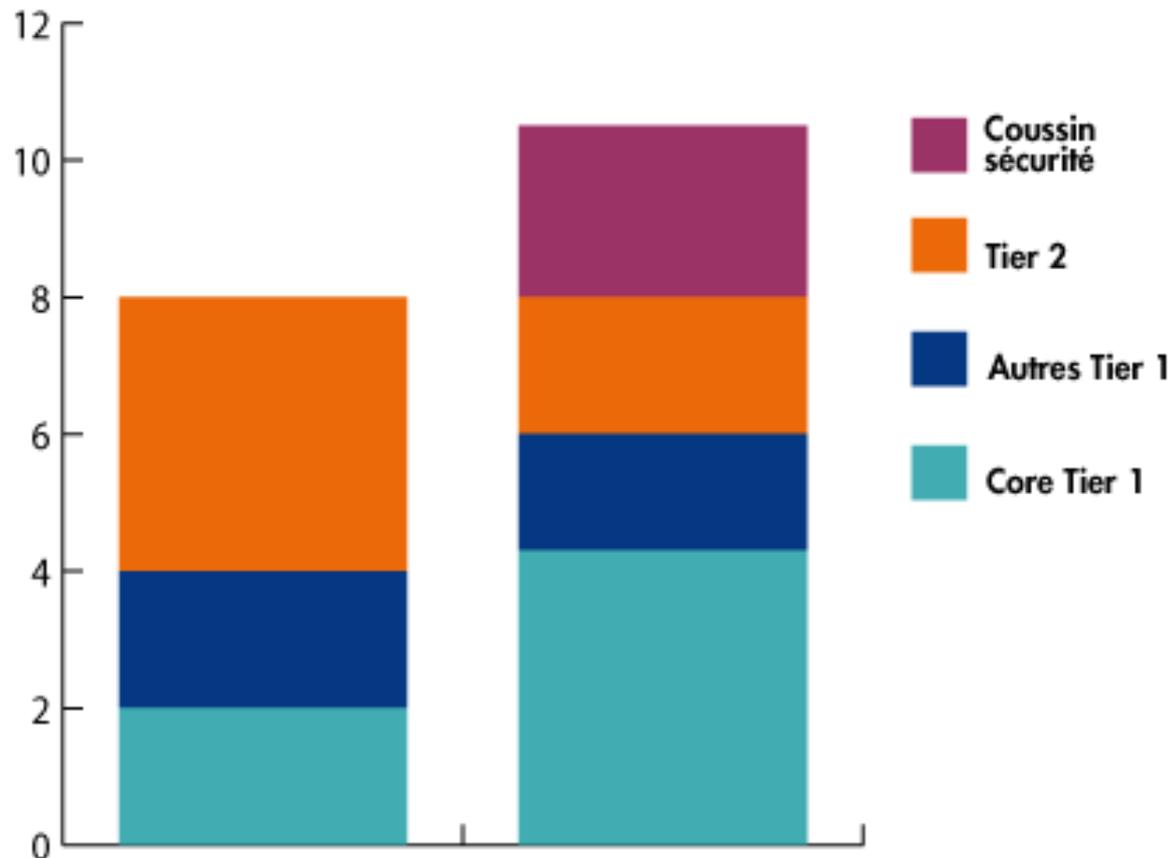
- Toutefois, l'essor rapide du *shadow banking* rappelle l'importance d'élargir le périmètre de surveillance et d'action de la politique macroprudentielle aux entités du système financier parallèle (fonds d'investissement, organismes de placement collectifs monétaires, véhicules de titrisation, etc.).
- En l'absence d'une réglementation prudentielle élargie à l'intégralité du système financier, le risque est de voir se multiplier les phénomènes de contournement et d'arbitrage réglementaire, avec pour conséquence un déplacement rapide et massif de l'intermédiation des banques réglementées vers le système financier parallèle.

# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

- Il existe **3 grands types d'instruments de politique macroprudentielle.**
- Les instruments fondés sur le capital: renforcement des exigences en fonds propres des banques
  - Financement des actifs avec un minimum de 10,5% de fonds propres (contre 8% auparavant): **coussin de sécurité** (2.5% pour l'ensemble des pays de l'UE)
  - Mise en place d'un **coussin de fonds propres contra-cycliques**  
Mise en place d'un **coussin pour les institutions d'importance systémique mondiale (G-SIBs)**
  - Mise en place d'un **coussin pour le risque systémique** (entre 0 et 5%): non activé en France
  - Pilier 2 et supervision de la BCE (Union Bancaire/MSU): **P2R + P2G**

# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

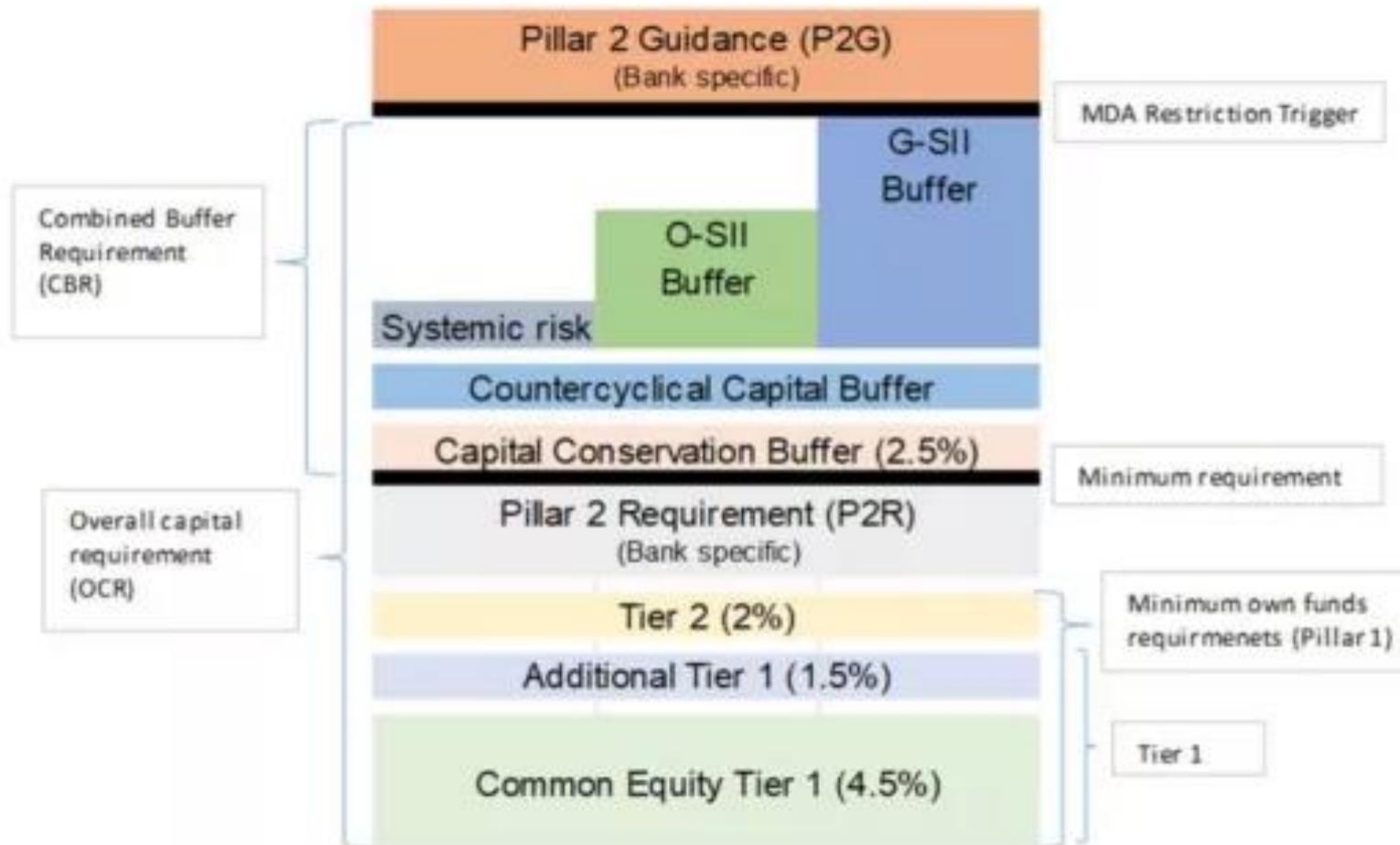
**NORMES MINIMALES DE FONDS PROPRES COMPAREES ENTRE BALE II ET BALE III  
EN % DES ACTIFS PONDERÉS DU RISQUE**



# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

En % des actifs pondérés du risque	Core Tier 1	Tier 1 supplémentaires	Tier 2	Total fonds propres
<b>Minimum</b>	4,5	1,5	2	8
<b>Coussin de sécurité</b>	2,5	-	-	2,5
<b>Total minimum</b>	7	1,5	2	10,5
<b>Coussin contracyclique</b>	-	0 à 2,5	-	0 à 2,5
<b>Coussin risque systémique</b>	-	0 à 5	-	0 à 5
<b>Total global</b>	7	1,5 à 9	2	10,5 à 18

# Bâle 3 et la politique macroprudentielle



## Bâle 3 et la politique macroprudentielle

- Les exigences au titre du pilier 2 (Pillar 2 Requirement, P2R) sont des exigences de fonds propres définies pour chaque banque, qui **s'appliquent en plus des exigences minimales de fonds propres (« pilier 1 »)** et couvrent les risques sous-estimés ou non couverts par les exigences minimales.
  - **Les P2R sont contraignantes.** Tout manquement peut avoir des conséquences juridiques directes pour les banques.
- Chaque P2R est déterminée à travers le **processus de contrôle et d'évaluation prudeniels** (Supervisory Review and Evaluation Process, SREP).
  - Lors du cycle SREP 2020, conformément à l'approche pragmatique du SREP, la BCE a décidé de ne pas modifier les P2R en 2021, sauf dans les cas de banques pour lesquelles des circonstances exceptionnelles le justifieraient.

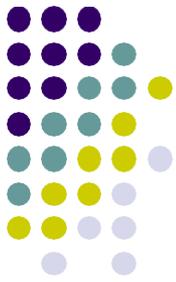
# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

P2R - Résultats				
Nom de l'établissement	P2R 2019 applicables en 2020		P2R 2020 applicables en 2021	
	Fonds propres totaux	dont CET1 minimum (à compter du 12.3.2020)	Fonds propres totaux	dont CET1 minimum
Aareal Bank AG	2,25 %	1,27 %	2,25 %	1,27 %
AB SEB bankas	2,00 %	1,13 %	2,00 %	1,13 %
BNP Paribas S.A.	1,25 %	0,70 %	1,25 %	0,70 %
BPCE S.A.	1,75 %	0,98 %	1,75 %	0,98 %
BPER Banca S.p.A.	2,00 %	1,13 %	2,00 %	1,13 %
Bpifrance S.A. (Banque Publique d'Investissement)	1,50 %	0,84 %	1,50 %	0,84 %

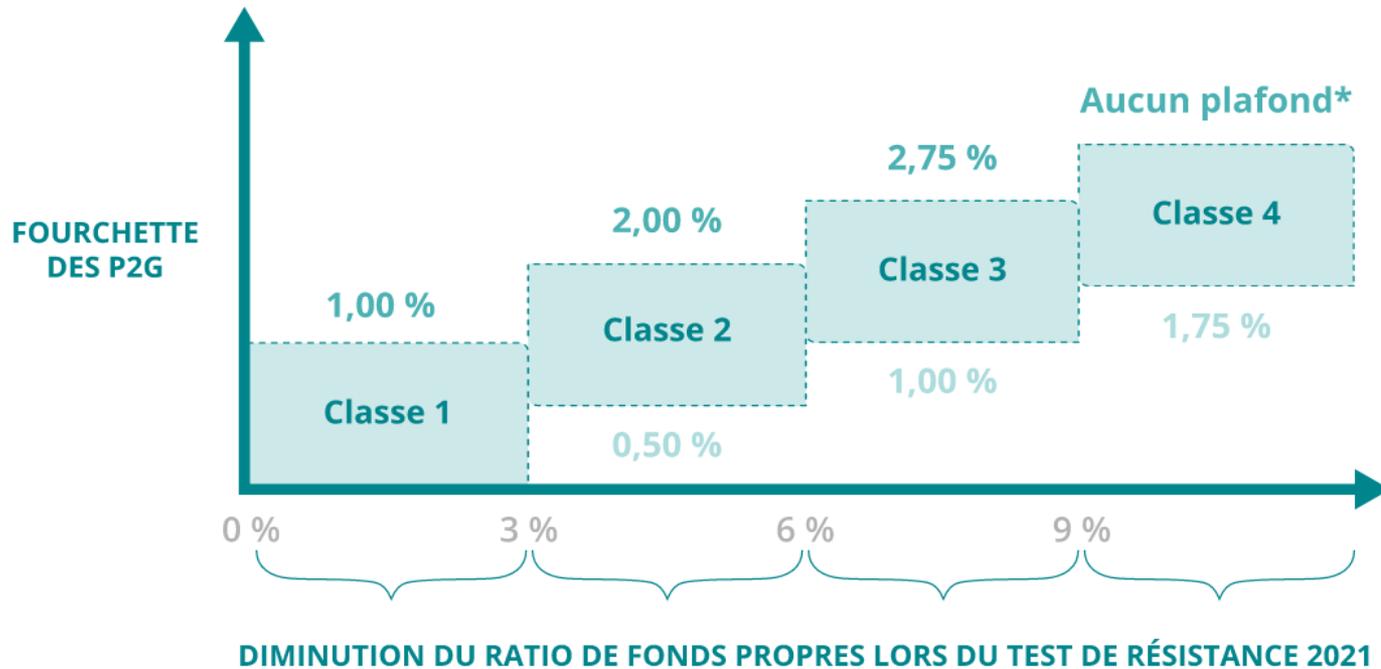
## Bâle 3 et la politique macroprudentielle

- Les recommandations au titre du pilier 2 (Pillar 2 Guidance, P2G) sont des recommandations spécifiques émises par la Banque centrale européenne (BCE) à l'intention de chaque banque, indiquant le niveau de fonds propres qu'elles doivent détenir en plus des exigences en la matière.
  - Elles constituent des coussins devant permettre aux banques de résister aux situations de crise.
  - Contrairement aux exigences de fonds propres au titre du pilier 2 (Pillar 2 Requirement, P2R), **les P2G ne sont pas juridiquement contraignantes.**
- Depuis 2021, la supervision bancaire de la BCE utilise **une approche « par classe » en deux temps** pour déterminer le niveau de la P2G de chaque banque

# Bâle 3 et la politique macroprudentielle



Classes et limites de P2G (2021)



## Bâle 3 et la politique macroprudentielle

- Le **coussin de fonds propres contracyclique** est un des instruments phares de la réforme de Bâle 3. Cet outil macroprudentiel est entré en vigueur dans l'Union Européenne depuis le 1er janvier 2016.
- Il exige des institutions financières qu'elles augmentent leurs fonds propres lorsque l'autorité macroprudentielle estime qu'une croissance excessive du crédit est associée à une **accumulation de risques à l'échelle du système**.

# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

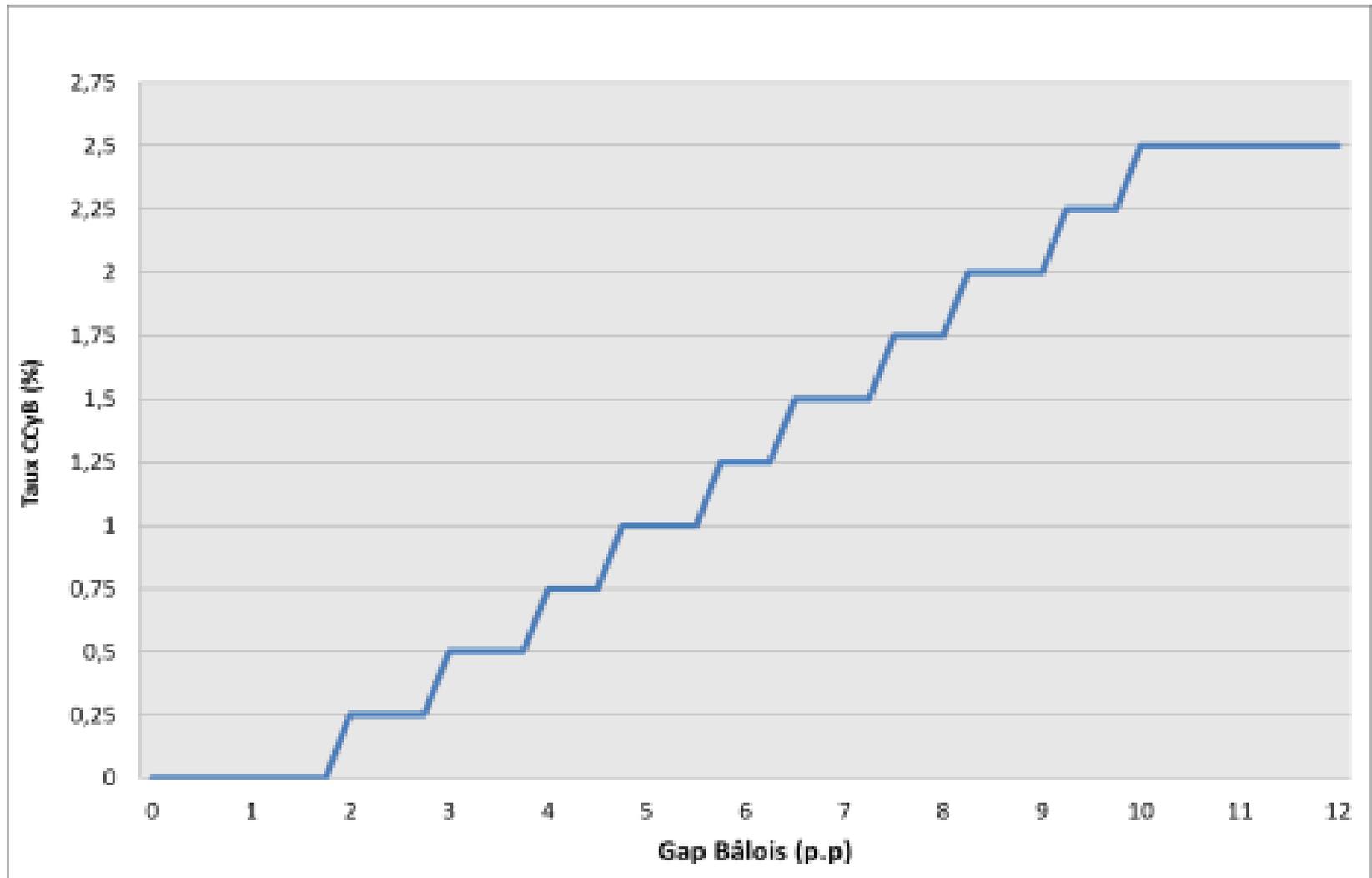
- La constitution de volants modulables de fonds propres a un double effet:
  - En rendant plus onéreux la levée de fonds propres des établissements bancaires, elle contribue à un **renchérissement et une moindre croissance du crédit**.
  - En outre, elle permet de doter le secteur bancaire d'un volant de fonds propres additionnels lui permettant de **mieux résister à un retournement de cycle**, diminuant de fait le risque d'une pénurie de crédit coûteuse.
- La surcharge de fonds propres, exprimée en pourcentage des actifs pondérés du risque, a donc pour **vocation de s'ajuster dans le temps au cours du cycle financier**.



## Bâle 3 et la politique macroprudentielle

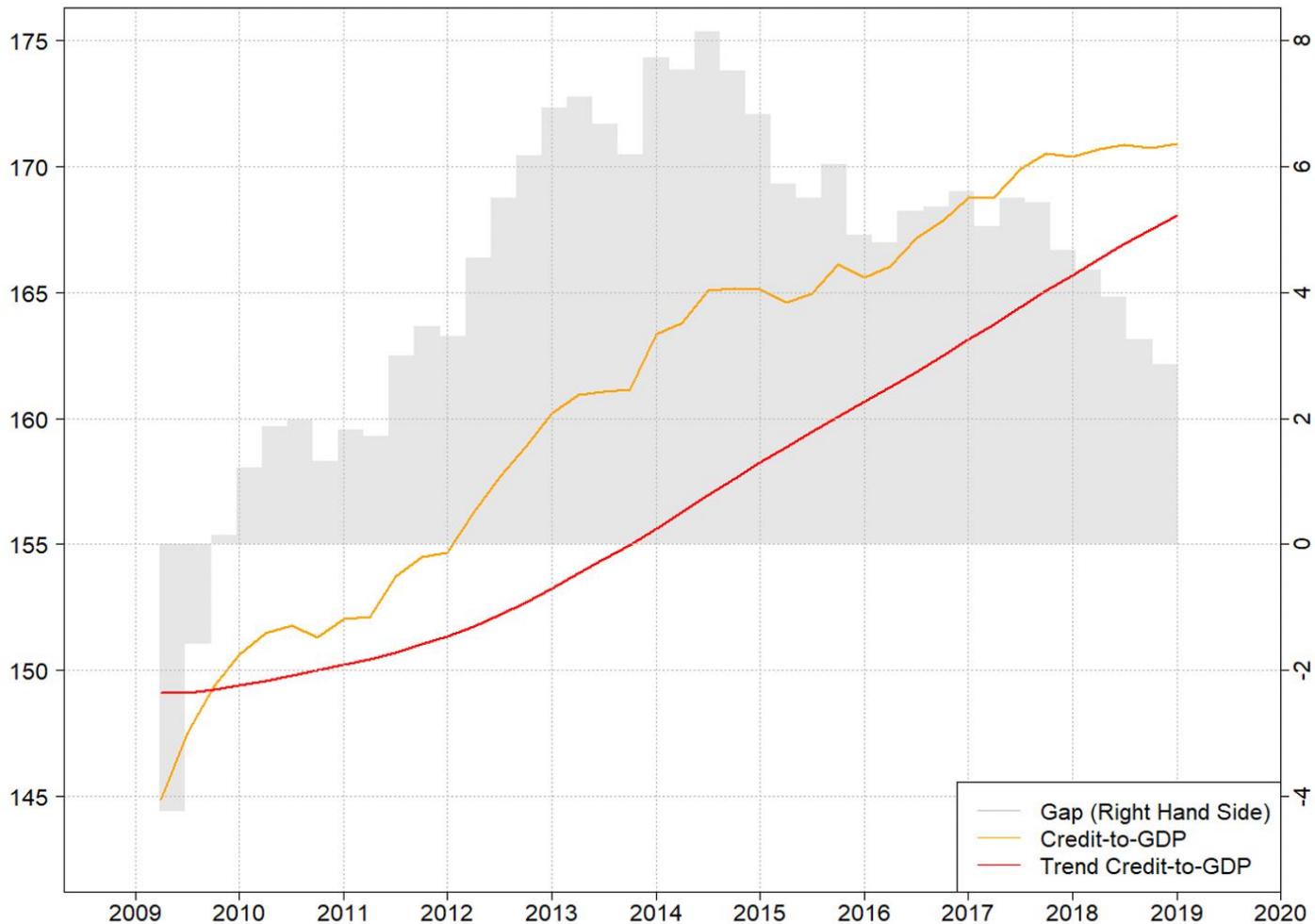
- Le taux de coussin contracyclique se situe dans une **fourchette de 0% à 2,5%**, calibrée en tranches de 0,25 point de pourcentage ou de multiples de 0,25 point de pourcentage, même si un taux supérieur à 2,5% peut être fixé en cas de risque très élevé
- L'activation et la calibration du coussin contracyclique sont laissées à la **discrétion de l'autorité nationale responsable** de la politique macroprudentielle
- Le Comité de Bâle préconise aux autorités macroprudentielles de se baser sur **l'écart du ratio de crédit total sur PIB par rapport à sa tendance de long terme** pour juger de la croissance excessive du crédit.
  - De nombreux travaux ont en effet montré que cette variable constitue un bon indicateur avancé des crises bancaires (Drehmann et Juselius, 2014 ; Giese et al., 2014).

# Bâle 3 et la politique macroprudentielle



# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

## Credit-to-GDP gap: exemple de la Suisse (2009-2018)



# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

**“Credit-to-GDP gaps is defined as the difference between the credit-to-GDP ratio and its long-term trend; in percentage points. Long-term trend is calculated using a one-sided Hodrick-Prescott filter with a lambda of 400,000.”** (site internet de la BRI)

## Credit-to-GDP gaps (actual-trend) <sup>1</sup>

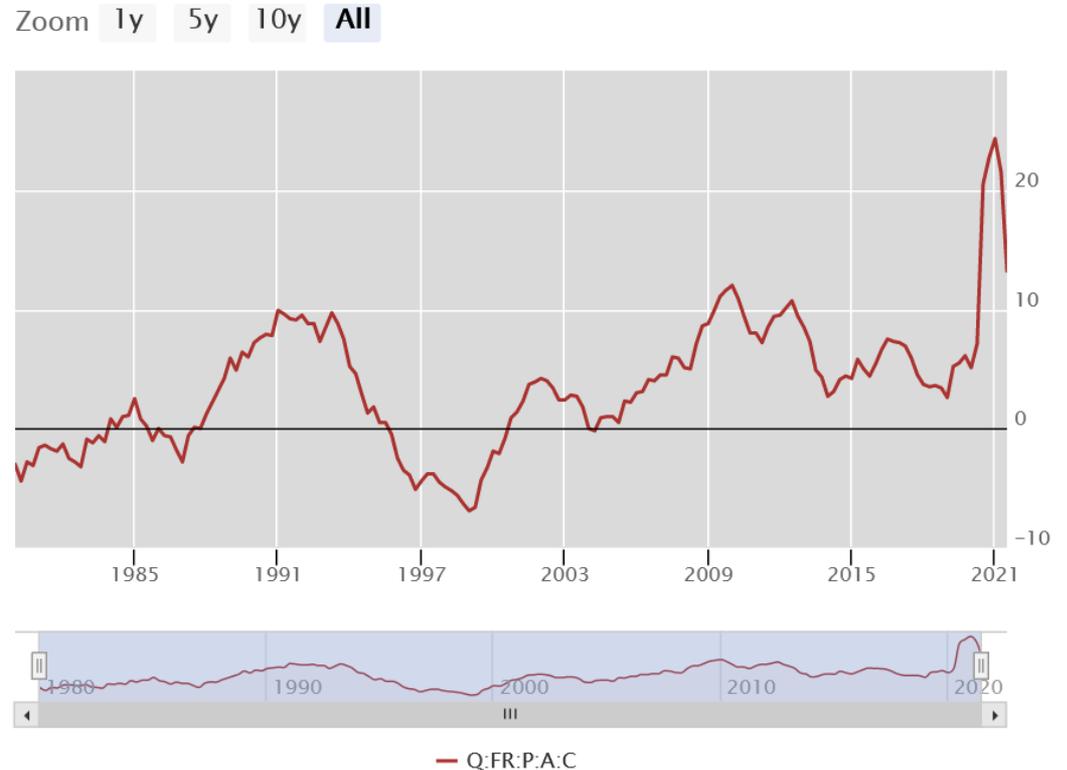
Based on total credit to the private non-financial sector, as % of GDP <sup>2</sup>

<< Q2 2021 >>	Year					Quarter				
	2016	2017	2018	2019	2020	Q2 20	Q3 20	Q4 20	Q1 21	Q2 21
Argentina	2.0	6.3	9.0	6.8	7.3	7.0	7.0	7.3	5.8	2.9
Australia	-0.9	-7.8	-9.6	-14.1	-10.4	-10.2	-9.3	-10.4	-10.9	-15.2
Austria	-8.6	-8.6	-7.6	-7.1	2.9	0.2	1.8	2.9	6.2	1.3
Belgium	4.9	-11.4	-18.6	-17.2	-10.1	-9.9	-10.2	-10.1	-10.5	-18.6
Brazil	7.6	3.2	2.1	2.9	9.4	3.9	6.6	9.4	7.7	5.8
Canada	13.1	6.9	4.7	3.1	20.1	15.4	18.4	20.1	14.5	6.6
Chile	10.8	1.2	4.5	11.6	10.2	22.9	20.0	10.2	7.1	-2.1
China	20.9	11.9	0.4	-1.3	6.8	11.6	10.8	6.8	3.1	-0.9
Colombia	8.3	4.0	1.9	-0.8	3.5	3.7	3.7	3.5	3.0	0.5
Czech Republic	2.6	1.4	2.9	-3.7	-0.7	-2.1	-1.1	-0.7	-0.5	-2.5
Denmark	-24.5	-31.1	-28.2	-15.8	-17.9	-13.5	-19.0	-17.9	-18.6	-23.6
Finland	-4.0	-0.1	-3.8	-8.3	-1.0	-5.5	-4.1	-1.0	-1.0	-3.5
France	7.2	3.7	2.6	5.1	24.3	20.5	22.7	24.3	21.5	13.2
Germany	-7.9	-5.6	-2.9	0.0	9.3	6.4	8.2	9.3	10.8	8.4
Greece	-16.1	-23.0	-23.2	-28.7	-13.5	-22.6	-16.8	-13.5	-10.9	-9.7

Source: Site internet de la Banque des Règlements Internationaux (BRI)

# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

Dimension		Code	Description
Frequency	1/2	Q	Quarterly
Borrowers' country	1/44	FR	France
Borrowing sector		P	Private non-financial sector
Lending sector		A	All sectors
Credit gap data type	1/3	C	Credit-to-GDP gaps (actual-trend)



Source: Site internet de la Banque des Règlements Internationaux (BRI)

## Bâle 3 et la politique macroprudentielle

- Concernant les indicateurs, **il convient de ne pas se limiter au seul gap bâlois pour décider l'activation du CCyB** et d'examiner d'autres indicateurs potentiellement pertinents, à l'instar de ce que préconise la recommandation du CERS.
- Le CERS recommande donc également aux autorités désignées de tenir compte **d'autres groupes d'indicateurs dans leur appréciation** :
  - mesures de la surévaluation potentielle des prix de l'immobilier ;
  - mesures de l'évolution du crédit ;
  - mesures des déséquilibres extérieurs ;
  - mesures de la solidité des bilans bancaires ;
  - mesures du poids de la dette du secteur privé ;
  - mesures d'une éventuelle mauvaise appréciation du risque ;
  - mesures dérivées de modèles combinant l'écart du ratio crédit/PIB avec des mesures choisies parmi les mesures ci-dessus.

# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

**Tableau 1 - Décisions prises par le Haut Conseil de stabilité financière**

<b>Date de la décision</b>	<b>Date d'entrée en vigueur *</b>	<b>Outil macro-prudentiel</b>	<b>Décision</b>
06/10/2020	06/10/2020	Coussin de fonds propres contra-cyclique	Le taux du coussin pour la France est maintenu à 0 %.
29/12/2021	05/01/2021	Coussin de fonds propres contra-cyclique	Le taux du coussin pour la France est maintenu à 0 %.
01/04/2021	02/04/2021	Coussin de fonds propres contra-cyclique	Le taux du coussin pour la France est maintenu à 0 %.
30/06/2021	01/07/2021	Coussin de fonds propres contra-cyclique	Le taux du coussin pour la France est maintenu à 0 %.

Source: HCSF (2021)

# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

- L'instauration de **surcharges en fonds propres pour les G-SIBs** est la conséquence directe de la crise de 2007-09
  - Objectif: éviter des prises de risques excessives des institutions financières « *too big to fail* » .
  - Situation d'aléa moral du fait de la garantie implicite de l'Etat.
- Or, la taille, l'importance de marché et les interconnexions de ces G-SIBs sont telles que leur défaillance est susceptible de bouleverser le système financier et d'avoir de graves conséquences sur l'économie réelle.
- Méthodologie d'identification des G-SIBs (i.e. au niveau mondial) élaborée conjointement par le Financial Stability Board (FSB) et le Comité de Bâle: 5 catégories d'indicateurs retenus

# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

Bucket <sup>14</sup>	G-SIBs in alphabetical order within each bucket
5 (3.5%)	(Empty)
4 (2.5%)	JP Morgan Chase
3 (2.0%)	BNP Paribas Citigroup HSBC
2 (1.5%)	Bank of America Bank of China Barclays China Construction Bank Deutsche Bank Goldman Sachs Industrial and Commercial Bank of China Mitsubishi UFJ FG
1 (1.0%)	Agricultural Bank of China Bank of New York Mellon Credit Suisse Groupe BPCE Groupe Crédit Agricole ING Bank Mizuho FG Morgan Stanley Royal Bank of Canada Santander Société Générale Standard Chartered State Street Sumitomo Mitsui FG Toronto Dominion UBS UniCredit Wells Fargo

# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

- **Les instruments fondés sur la liquidité**: visent à améliorer la capacité des banques à résister aux pénuries
  - Instruments imposant aux banques de détenir suffisamment d'actifs stables, afin notamment de réduire les « écarts » de liquidité entre actif et passif, et de résister à d'éventuelles fortes sorties de liquidités.
  - Bâle 3: introduction du ratio de financement stable (Net Stable Funding Ratio) et du ratio de liquidité (Liquidity Coverage Ratio).
- **Les instruments fondés sur les actifs**: visent à améliorer la sécurité et la qualité des actifs détenus par les banques (et donc, la réduction de la probabilité de défaut des emprunteurs)
  - Ratios prêt/valeur (loan-to-value ratio), prêt/revenu (loan-to-income ratio) et, service de la dette/revenu (debt service to income).

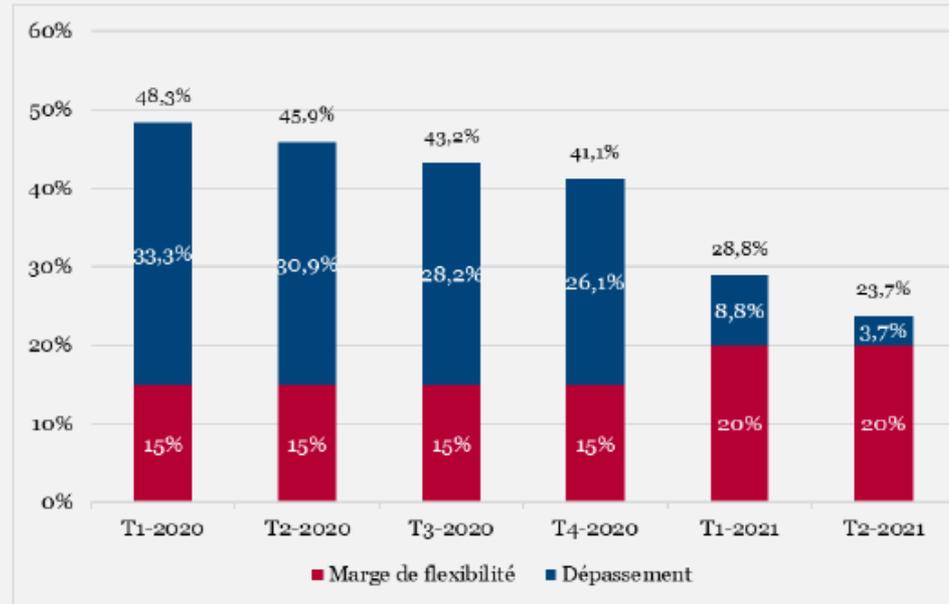
# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

- **Exemple récent:** Décision du **Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF)** d'encadrer la politique de crédits immobiliers:
  - Taux d'effort maximal (montant total des dépenses liées à l'habitation rapporté aux revenus): 35%
  - Maturité maximale des nouveaux prêts: 25 ans
- **Objectif:** renforcement de la résilience des ménages aux chocs économiques
- Nouvelles règles applicables **dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022**

# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

- Un durcissement des conditions d'octroi des crédits immobiliers toutefois **anticipé par les banques françaises**
  - Juin 2021: 23,7% de la production totale de nouveaux crédits immobiliers non conforme
  - Soit 3,7 p.p. au-dessus de la marge de flexibilité (20%)

Graphique 33 - Production non conforme (% production totale de nouveaux crédits)



Source: HCSF (2021)

Source : Reporting CREDITHAB (instructions 2020-I-02 et 2021-I-02).

# Bâle 3 et la politique macroprudentielle

**Tableau 1**  
**Objectifs intermédiaires et outils**

Risque systémique	Expansion du crédit et endettement excessifs		Asymétrie d'échéances et illiquidité de marché excessives		Concentration des expositions	Incitations décalées		
Principaux instruments	Coussin de fonds propres contracyclique	Instruments de fonds propres <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ratio de levier</li> <li>• Pondérations en fonction des risques sectoriels (par exemple immobilier)</li> <li>• Coussin pour le risque systémique</li> </ul>	Plafonds de ratios prêt/valeur et de ratio prêt/revenu	Restrictions sur le financement stable (par ex., ratio structurel de liquidité à long terme – NSFR –, ratio prêt/dépôt)	Charges de liquidité	Restrictions sur les expositions importantes	Surcharge en fonds propres des SIFI <sup>a)</sup>	Coussin pour le risque systémique
Canaux de transmission	Robustesse des banques ; elle contribue à réduire la croissance (sectorielle) du crédit		Robustesse des emprunteurs et des banques ; elle atténue la procyclicité du crédit immobilier	Robustesse de la base de financement face aux sorties liées aux tensions		Robustesse face aux contreparties et à la concentration sectorielle	Baisse de la probabilité et de l'impact de la défaillance des SIFI ; robustesse accrue des banques	

*a) Institutions financières d'importance systémique (Systematically important financial institutions – SIFIs).*

*Source : Comité européen du risque systémique (CERS).*

**Source: Knot (2014)**